

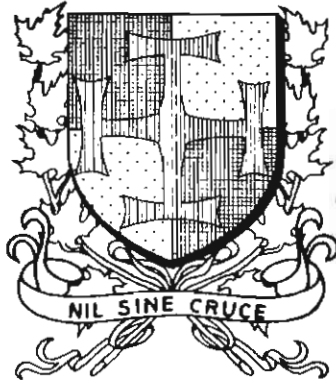
1672

1972



**TRICENTENAIRE  
DE  
LAV ALTRIE**

**IL  
lava**



PROPRIÉTÉ DE LA  
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE  
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

## HISTOIRE DE LAVALTRIE EN BREF

Par Me Jean C. Héту

## LES AMOURS DE GUILLEMETTE

Par M. Yves Thériault

## MESSAGE DE M. GUY PELLETIER



L'année 1972 rappelle à toute la population de Lavaltrie, un événement commémorable. Notre tricentenaire ne doit pas passer inaperçu. Nous avons l'opportunité de le célébrer et nous voulons que cette année se signale par des joies et des festivités qui resteront gravées dans la mémoire de tous ceux qu'ont à coeur de faire de Lavaltrie une paroisse prospère, florissante, un milieu où on aime vivre.

Grâce au dévouement et à l'efficacité d'un groupe de citoyens de Lavaltrie et à leur collaboration soutenue, le tricentenaire de Lavaltrie sera une réussite incontestable.

Aussi me fait-il énormément plaisir de remercier publiquement et sincèrement responsables et participants pour l'effort incommensurable qu'ils ont fourni à la réalisation des fêtes du Tricentenaire.

Ce livre souvenir rend hommage non seulement aux fondateurs de la paroisse mais aussi à nous tous qui continuons d'oeuvrer à Lavaltrie pour rendre cette paroisse progressive et invitante. Puissent mes voeux se concrétiser en une action stimulante vers une plus grande perfection.

**Guy Pelletier, Maire, Municipalité, Campagne.**

**MESSAGE DE ROLAND MIRON  
MAIRE DE LAVALTRIE - VILLAGE**



Nous proclamons, l'an de grâce 1972, une année de commémorations et de festivités à l'occasion de notre Tricentenaire.

Nous désirons que toute la population célèbre ce mémorable et historique anniversaire par des fêtes inoubliables.

Le Comité du Tricentenaire avec la collaboration des citoyens ont préparé, grâce à un travail inestimable, plusieurs activités pour rendre un hommage bien mérité à nos vaillants ancêtres et aussi pour permettre à toute la population de fraterniser durant ces agréables manifestations.

Toute notre gratitude et nos sincères remerciements au Comité et aux collaborateurs pour leur infini dévouement.

Nous lirons et nous relirons le Livre-Souvenir qui nous fera revivre les belles valeurs spirituelles et humaines de nos prédécesseurs.

Nous en tirerons de riches leçons, de générosité, d'amour du travail, de patriotisme, et de profonde foi chrétienne.

Que la vie si désintéressée de nos aïeux puisse être pour chacun de nous un stimulant à faire progresser notre belle petite patrie où il fera bon de vivre ainsi que nos descendants.

Vive le Tricentenaire.

**Roland Miron, Maire de Lavaltrie - Village.**



"Sa Majesté (Louis XIV, roi de France) ayant de tout temps recherché avec soin et le zèle convenable au juste titre de fils aîné de l'Eglise, les moyens de pousser dans les pays les plus inconnus par la propagande de la foi et la publication de l'Evangile la gloire de Dieu avec le nom chrétien, fin première et principale de l'établissement, de la colonie française en Canada, et par accessoire de faire connaître aux parties de la terre les plus éloignées du commerce des hommes sociables la grandeur de son nom et la force de ses armes... etc., etc.

**Signé : Talon**

C'est par ce texte que vous venez de lire que commence l'acte officiel de la concession de la seigneurie au Sieur de la Valterye; acte signé à Québec, le 29 octobre 1672 par l'intendant Talon.

Comme citoyen et curé de la paroisse de Saint Antoine de Lavaltrie, depuis deux ans et quelques mois, le tricentenaire de la concession de la Seigneurie m'invite à réfléchir avec vous tous sur hier, aujourd'hui et demain.

**HIER :**

Comment ne pas être fier de tout ces valeureux pionniers qui ont mis le pied sur la rive du fleuve qui est devenu notre chez-nous ! Leur but est sans équivoque ! "Pousser la gloire de Dieu avec le nom chrétien, par la propagation de la foi et la publication de l'Evangile; fin première et principale de l'établis-

ment de la colonie française en Canada". Remarquons qu'il ne s'agit pas de la fondation d'une paroisse, c'est-à-dire une organisation ecclésiastique ayant à sa tête un pasteur, cela n'arrivera que beaucoup plus tard. C'est l'établissement pure et simple des premières familles de la Seigneurie ayant à leur tête M. et Mme De Lavaltrie et leur premier enfant, Charles âgé de trois ans.

Trois cents ans ont passés depuis ce début dur et parfois héroïque. Trois cents ans de labeur et de courage difficile à imaginer dans notre monde d'aujourd'hui.

Fêter ce tricentenaire c'est bon et c'est nécessaire. C'est bon pour nous permettre, à l'aide de l'histoire, de retracer le chemin parcouru par ces ancêtres, pour nous rendre conscients des difficultés qu'ils ont eues à surmonter, pour nous rendre fiers de leur courage et de leur enthousiasme. C'est nécessaire, pour nous rappeler le but qu'on s'était fixé au départ et vérifier si encore aujourd'hui on est fidèle à la consigne. Au moment où on cherche son identité comme peuple, au moment où on élabore de grands projets comme par exemple celui de la Baie James, il est peut-être nécessaire de nous rappeler que la réussite n'est assurée que si le but fixé est assez élevé pour être vu de tous et assez merveilleux pour réveiller les forces spirituelles qui dorment en chacun de nous.

Replacer dans son cadre historique, le projet de nos ancêtres était autrement difficile que ceux qu'on élabore aujourd'hui, et pourtant la réussite, si elle n'a pas été un succès à cent pour cent, elle a été assez valable pour garder en nous la reconnaissance et le souvenir.

### **AUJOURD'HUI :**

L'événement que nous fêtons aujourd'hui mérite l'attention de tous. Les personnes âgées, "les vieux de la place", dit-on habituellement, se doivent de nous raconter leurs précieux souvenirs, même et surtout si leurs anecdotes ont une couleur folkloriques. Ils se doivent aussi de nous montrer les objets précieux qu'ils conservent soigneusement dans leurs vieilles et belles maisons.

Les jeunes se doivent d'écouter les récits même parfois fabuleux de notre petite histoire. Ils se doivent aussi d'admirer les faits et gestes des ancêtres pour y découvrir la ligne ascendante du respect des personnes et des choses. En somme, c'est une occasion privilégiée pour nos jeunes de réunir des matériaux de grandes valeurs, pour bâtir un deuxième tricentenaire.

### **DEMAIN :**

Le deuxième tricentenaire de la Seigneurie de Lavaltrie sera, si le but de la Seigneurie demeure, si la Seigneurie du Seigneur est toujours-là.

**Hermès Pelland, curé.**

MESSAGE A L'OCCASION DU 300ième  
ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LAVALTRIE



A titre de député du comté de Joliette, c'est un honneur pour moi de transmettre mon message à l'occasion du 300ième Anniversaire de Fondation de Lavaltrie.

Les valeurs traditionnelles se sont perpétuées de père en fils assurant ainsi une relève continue de l'agriculture dans des secteurs spécialisés qui contribuent, en grande partie, à l'essor économique de Lavaltrie.

A l'occasion de ce 300ième Anniversaire, je formule le voeu pour l'instauration d'un développement axé sur l'industrie qui rencontrerait les besoins de la population.

J'espère, qu'ensemble, nous réaliserons cet objectif vital pour le bien de la communauté.

  
Roch La Salle,  
Député de Joliette.

MESSAGE A L'OCCASION DU 300ième  
ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LAVALTRIE



En tant que député du Comté de Berthier,  
je me suis toujours considéré un peu comme  
chez-moi à Lavaltrie et je m'associe de tout  
coeur à vos festivités, il me fait donc plaisir de  
transmettre mes hommages les plus sincères à  
toute la population de Lavaltrie.

*Guy Authier*  
GUY AUTHIER, M. A.  
Député de Berthier.



## INTRODUCTION :

Lavaltrie célèbre cette année son tricentenaire de fondation, nous avons voulu par cette publication faire état de ces trois cents ans d'histoire. Grâce à la collaboration de Me Jean Héту, nous avons pu reconstituer les principales étapes du développement de notre village. Vous pourrez constater, grâce à cette chronologie, que le chemin parcouru en trois cents ans méritait d'être connu de tous et c'est pourquoi nous le publions ici.

Certains personnages, natifs ou citoyens de Lavaltrie, ont marqués la vie paroissiale et certains, même, ont influencés la province, voire le pays. Vous retrouverez leur biographie dans ce texte et, dans certains cas, leur photo.

En deuxième partie, nous vous offrons un conte de M. Yves Thériault. L'histoire racontée se rattache gentiment à Lavaltrie et la qualité du texte, nous fait apprécier l'auteur en qui nous redécouvrons l'un des grands maîtres de notre littérature.

En tant qu'éditeur de cette publication, il me fait grand plaisir de remercier mes collaborateurs. Le travail méticuleux accompli par Me Jean Héту mérite beaucoup plus que des remerciements. Le texte qu'il présente ici laisse déjà entrevoir ce que sera son prochain volume, l'histoire complète de Lavaltrie.

A M. Thériault, mult et mult remerciements pour sa collaboration.

Merci à Me Jean Héту, à M. Roch Boisvert et à Mme Alfred Villeneuve pour leurs photos.

Enfin, grand merci à toute les citoyens de Lavaltrie pour l'aide financière qu'ils ont apportées à cette publication.

**Réal Pelletier,**  
éditeur.

## JEAN C. HETU

Fils aîné de François Hétu et de Jacqueline Hétu, Jean C. Hétu naquit à Montréal le 10 septembre 1946 bien que ses parents résidaient à l'époque à Lavaltrie. Il fit ses études primaires tant à Montréal qu'à Lavaltrie. Par la suite il étudia successivement au Séminaire de Chambly, à la section classique St-Pierre-Claver (C.E.C.M.) et au Collège Sainte-Croix avant d'obtenir son Baccalauréat des Arts (B.A.) en 1967. En 1970, il obtenait une Licence en Droit (LL.L.) de l'Université de Montréal. Après avoir fait sa cléricature au contentieux de la Ville de Montréal, il était admis, en 1971, au Barreau de la Province de Québec. Cette même année, il se méritait une bourse d'étude de plus de \$5.000. de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de l'obtention d'une Maîtrise en Droit (LL.M.) de l'Université de Harvard. Après s'être ainsi spécialisé en droit urbain, il était engagé tout récemment comme professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

En 1971, il publia dans la Revue Juridique Thémis de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal un article intitulé: **L'expertise sanguine dans la recherche de paternité.**

L'HISTOIRE de LAVALTRIE en BREF

PAR

ME JEAN C. HETU\*

Lavaltrie, vieux village situé sur la rive nord du St-Laurent, fête cette année ses trois cents ans d'histoire. Il doit son nom à Séraphin Margane de Lavaltrie, lieutenant au régiment de Carignan, à qui l'intendant Talon concéda la seigneurie du même nom le 29 octobre 1672. Quant à la paroisse, si elle a été mise sous le patronage de St-Antoine, c'est tout simplement parce que les premiers missionnaires qui la desservirent furent des Récollets. Or ces derniers entretenaient une grande dévotion envers St-Antoine de Padoue et ne cessaient de répandre la dévotion de ce saint parmi les colons, d'où St-Antoine de Lavaltrie.

Suit la liste des principaux évènements qui, à notre avis, ont marqué les trois cents ans d'histoire de ce village ainsi que la biographie de certains personnages qui, nous le croyons, sauront intéresser le lecteur. Ce dernier aura de plus intérêt à se référer à la généalogie que nous avons dressée des seigneurs de Lavaltrie afin de mieux comprendre certains faits ci-bas mentionnés.

1672 — Le 29 octobre, l'intendant Talon accorde à Séraphin Margane de Lavaltrie:

"la quantité d'une lieue et demie de terre de front sur pareille profondeur, à prendre sur le fleuve St-Laurent, bornée d'un côté les terres appartenant au séminaire de Montréal, et de l'autre celles non

---

\* B.A., LL.L. (Université de Montréal), LL.M. (Harvard); professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. L'auteur tient à rendre un hommage posthume à M. l'abbé Donat Martineau qui fut le premier à retracer l'histoire de Lavaltrie et dont les chroniques, publiées en 1941 dans **l'Action Populaire**, ont constitué une source de références des plus utiles. Il voudrait également remercier M. Michel Houde, photographe, qui par sa collaboration a pu rendre possible la reproduction de la plupart des photographies que l'on retrouve dans cet album souvenir. Enfin l'auteur espère pouvoir publier dans un proche avenir une histoire complète de Lavaltrie.  
Tous droits réservés par l'auteur.

conçédées, par devant le dit fleuve, et par derrière aux terres non concédées, avec deux îlets qui sont devant la dite quantité de terre et la rivière St-Jean comprise”.

SERAPHIN MARGANE DE LAVALTRIE naquit en 1644 à Paris, paroisse Saint-Benoît. Il était le fils de Séraphin Margane, avocat au Parlement de Paris, et de Denise Jonnot. Arrivé en Nouvelle-France en 1665 comme lieutenant au régiment de Carri-gnan, il participa à plusieurs expéditions militaires. En 1690, M. de Frontenac, pour le remercier, lui octroyait une commission de lieutenant en pied. Le 1er mai 1698, s'étant distingué dans les engagements contre les Iroquois de 1690 à 1696, il était promu capitaine par le roi. Près d'un an plus tard, soit le 16 mai 1699, M. de Lavaltrie décédait à Montréal et était inhumé le lendemain dans l'église paroissiale. Il avait épousé, le 12 août 1668 à Québec, Louise Bissot, fille de François Bissot, sieur de la Rivière, et de Marie Couillard. Louise Bissot décéda à Montréal le 1er mars 1733. De son mariage avec M. de Lavaltrie étaient né 11 enfants: Marie-Anne (épouse de Ignace Boucher de Grosbois); Charles Séraphin (tué par les Iroquois en juin 1693); François-Marie Margane de Batilly (tué en 1704 dans une expédition contre la Nouvelle-Angleterre); Madeleine-Louise (épouse de Paul d'Ailleboust d'Argenteuil, et continuateur de la lignée); Barbe (mariée en première noce à Etienne de Bragelongue et en seconde noce à Claude Hertel, sieur de Beaulac); Jean-Bte (considéré comme le vieil ermite de St-Paul); François (époux de Angélique Guyon-Després; étudia sur la fin de sa vie la théologie et fut ordonné prêtre); Catherine-Alphonsine; Louise-Marguerite (épouse de Claude-Charles Du Tisné).

1676 — L'Abbé Benoît Duplein est le premier prêtre missionnaire à venir à Lavaltrie. Arrivé au Canada en 1671, il fut d'abord chargé de desservir l'île d'Orléans puis, de 1676 à 1685, les dessertes de St-Ours, Contrecoeur, Verchères, La Valtrie et Chambly.

Lavaltrie fut ainsi desservi par des curés mission-

naires jusqu'en 1732, date à laquelle on réunit Lavaltrie et Lanoraie sous un même pasteur.

1681 — Le 12 juillet Mgr de Laval s'arrête à Lavaltrie et en profite pour confirmer Marie-Madeleine Prunier, 9 ans, Marie-Anne Margane de Lavaltrie, 13 ans, Charles-Séraphin Margane de Lavaltrie, 12 ans, Charles Buret, 15 ans, de l'évêché de Paris, et Jean Gibaut, 13 ans, de l'évêché de Poitier.

— Le grand recensement de la Nouvelle-France, fait à l'automne 1681, nous apprend que le nombre de personnes établies sur la seigneurie de Lavaltrie s'élève à 44 et qu'il y a 77 arpents en valeur. Parmi les résidents de la seigneurie on remarque d'abord le nom de Séraphin Margane de Lavaltrie, âgé de 38 ans, sa femme, Louise Bissot, 29 ans, et leurs enfants: Marie-Anne, 13 ans; Charles, 11 ans; François-Marie, 9 ans; Geneviève, 7 ans; Louise, 5 ans; Pierre, 3 ans; Barbe, 8 mois. Se trouvaient également dans la maison seigneuriale 3 fusils et 2 pistolets. On apprend aussi que M. de Lavaltrie possédait 10 bêtes à cornes ainsi que 20 arpents en valeur.

Ce même recensement nous donne également les nom des premiers censitaires de M. de Lavaltrie; ce sont:

Claude BOURGEOIS, âgé de 50 ans; il a un fusil et 5 arpents en valeur.

Jean CASAVAN DIT LADEBAUCHE, 32 ans, son épouse, Jeanne Charpentier, 19 ans; 1 fusil, 6 arpents en valeur.

François COTTU, 27 ans; 1 fusil, 4 arpents en valeur.

Gabriel GIBAUT DIT POITEVIN, 40 ans; Suzanne Durand, sa femme, 28 ans; leurs enfants: Jean, 13 ans; Madeleine, 11 ans; Suzanne, 9 ans; Jeanne, 7 ans; Séraphin, 5 ans; Gabriel et Pierre, 1 an; 1 fusil, 4 bêtes à cornes et 12 arpents en valeur.

**Note:** Au début de la colonie, la loi était très sé-

vère pour les femmes trouvées coupables d'avoir tué leurs enfants; elles étaient habituellement pendues et leurs corps exposés au gibet. Or, en 1697, une peine semblable fut imposée à Madeleine Gilbault pour tentative d'infanticide à Montréal. Elle était accusée "d'avoir scellée sa grossesse et accouchement et d'avoir exposé et abandonné l'enfant dont elle était accouchée à un danger évident de perdre la vie l'ayant caché et enfoui dans un tas de fumier chez Robillard où elle logeait". Pour cacher sa grossesse, elle avait porté "un busc de cèdre" (R. Boyer, **Les crimes et les châtiments au Canada Français du XVII au XXe siècle**, p. 127).

Pierre GUIGNET DIT D'OLONNE, 28 ans; Françoise Tierce, sa femme, 25 ans; leurs enfants: Marie, 7 ans; René, 5 ans; Pierre, 3 ans; François, 1 an; 1 fusil, 1 bête à corne, 8 arpents en valeur.

Jacques LAFONTAINE, 42 ans; Marguerite Lafleur, sa femme, 30 ans; leurs enfants: Marguerite, 8 ans; Marie, 7 ans; Pierre, 3 ans; 1 fusil, 2 bêtes à cornes, 4 arpents en valeur.

Pierre LESIEGE, 45 ans; Marguerite Laplace, sa femme, 48 ans; leurs enfants: Louise, 8 ans; Madeleine, 6 ans; Marguerite, 4 ans; Antoinette, 6 mois; 1 fusil, 1 bête à corne, 6 arpents en valeur.

Nicolas PRUNIER DIT LE GRAND PICARD, 40 ans; Antoinette Legrand, sa femme, 30 ans, Marie-Anne, leur fille, 10 ans; 1 fusil, 6 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur. **Note:** Une obligation du 27 juin 1691 par Antoinette Legrand nous apprend que son mari "a été pris par les Iroquois, prisonnier de guerre depuis peu de jours" (Maugue, notaire).

1689 — "Ordonnance défendant la vente des boissons dans la seigneurie de Lavaltrie" (12 janvier, Gautard).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Indiens ne connaissaient pas la valeur de la monnaie; aussi demandaient-ils divers articles en échange du produit de leur chasse. Les blancs leur firent connaître l'eau de vie. Dès lors, ils ne cessèrent d'en réclamer, mais l'abus qu'ils en faisaient les conduisit souvent aux pires crimes et contrecarrait les efforts des missionnaires pour les amener au christianisme. D'où l'ordonnance mentionnée plus haut. Cependant, aucune loi ne put régler à jamais ce problème.

1700 — Le 3 août, concession par Louise Bissot, veuve de Séraphin Margane de Lavaltrie, à Jean Riel dit Lirlande, ancêtre de Louis Riel, devant le notaire royal Antoine Adhémar. Ce document nous précise que:

"Jean Riel dit Lirlande soldat de la compagnie de Monsieur de la Valtrie, a reçu une terre de 90 arpents en superficie, d'une largeur de 4 arpents et demi sur une longueur de 20 arpents, sur le bord du fleuve St-Laurent entre Gabriel Depen dit Poitevin et Julien Allard dit Labarre".

Le 21 janvier 1704, Jean Riel épousait Louise Cottu, fille de François Cottu et de Jeanne Verdon. Bien que le mariage ait été célébré à Lavaltrie où résidaient Riel et les Cottu, il fut néanmoins inscrit dans le registre de l'Île Dupas, que le missionnaire transportait probablement avec lui. La veille, le même missionnaire avait rédigé le contrat de mariage suivant:

"L'an 1704, le 20 Janvier Jean Bap. Reel dit Irlande après avoir promis foy de Mariage a Louise Cottu, est convenu de ce qui Sen Suit en présence des tesmoins cy apres nommés; 1 Le dit Irlande accorde a sa future Epouse La moitié de tous ces biens presens et avenir en quelque manlere que ce puisse etre; Specialement de Son habitation scise a la Valtrie de 4 arpans et demi de front joignante La Barre et Deslaurier. 2 Il accepte Son epouse, avec tous Ses droits et pretention quelle a declare consister dans La Succession de defunte Sa mere dont il y a Inventaire; et dans le partage quelle pourra faire avec Ses freres et Soeurs apres



le deces de Son pere, Et Lune et Autre Partie ont déclaré souhaitter que leur contrat fusse fait Selon la Coutume de Paris, et quils pretendoient quen attendant que le Contract fut fait par main de nottaire, ce present acte eusse La force et valeur comme passé par main de nottaire nonobstant toutes choses a ce contraires, Les parties contractantes ont déclaré ne Scavoir Signer, François cottu Pere de la fille, Sansfacon, Potevin, La Selle ont Signé avec moy. Louise Le Siege belle mere de la dite Cottu, Boisdamour et sa femme Marguerite La Place, Pierre brot dit Lafleur, et Magdelaine le Siege Sa femme ont déclaré ne Scavoir Signer de ce anquis Suivant Lordonnance A LaValtrie dans La maison de francois Cottu. Les dit an et Jour que cy dessus".

francois cottu                    gabriel depen di poitevin  
Charles Boucher                Jacque de lacelle  
denis charpentier            L. Chaigneau Missionnaire"

(B.R.H., 1933, vol. XXXIX, p. 494).

- 1709 — Louise Bissot, veuve de Séraphin Margane de Lavaltrie, concède le 2 janvier "à Monsieur le Curé qui sera établi au lieu de La Valtrie et à ses successeurs curés" une terre de 60 arpents sur laquelle devaient être bâtis l'église paroissiale et le presbytère.

Paul Margane de Lavaltrie renouvellera cet acte de donation en 1741 afin d'éviter toute dispute.

- 1710 — Au cours des années 1710-1712, l'intendant Raudot demande à un ingénieur et militaire français de faire une étude des seigneuries existant à cette époque. Dans son rapport, il disait ce qui suit au sujet de Lavaltrie.

"La Seigneurie de la Valtrie appartient à la veuve de ce nom. Le Seigneur avoit esté officier dans le régiment de Carignan et depuis Capne dans les troupes du détachement de la marine. Jay desja dit quelle fait paroisse avec celle de St-Sulpice et Repentigny. Les terres y sont médiocrement bonnes. Les guerres cependant ont contribuez au retardement de son établissement. Les premiers

habitants ayant esté détruits ou ruinés, et les terres y sont revenus en taillis, que lon commence à deffricher celles qui y sont en culture produisent de bon grain et légumes, mais non pas abondamment. Les profondeurs sont entrecoupées de pignières. C'est le terme des contrées des Pins et par d'autres des Savannes et toute sorte de bois" (B.R.H., 1915, vol. XXI, p. 290)

1732 — Construction d'un premier presbytère à Lavaltrie.

— Ouverture officielle du Registre des Baptême, Mariages et Sépultures; Lavaltrie passe de l'état de mission à l'état de paroisse. D'après une note que l'on retrouve inscrite au premier registre de Lavaltrie, un régistre commun servit aux paroissiens de Lavaltrie et Lanoraie du 16 octobre 1732 jusqu'au 12 décembre 1737. Cependant si chacune de ces deux paroisses possède après cette date son propre registre, il ne paraît pas y avoir eu distinction absolue pour l'enregistrement de certains actes jusqu'en 1827.

1734 — Le 21 avril, MM. de Beauharnois et Hocquart accordent à Pierre Margane de Lavaltrie une importante concession de terre qui porte les limites du fief de Lavaltrie au delà du territoire actuel de Joliette.

Quelques années plus tard, soit entre 1750 et 1780, plusieurs colons viendront de St-Pierre-du-Portage (L'Assomption) pour y fonder St-Paul de Lavaltrie.

Inauguration par le grand-voyer Lanoullier de Boisclerc de la première route Montréal-Québec longeant le fleuve St-Laurent.

La construction de cette route souleva cependant quelques protestations parmi les habitants de Lavaltrie. Ainsi le 18 juin 1743, un certain nombre dont Pierre Robillard, J-Bte Boisjoly, J-Bte Héту et Etienne Lesieur adressait à l'intendant Hocquart une requête dans laquelle ils se plaignaient du fait que la grand-voyer avait ordonné la construction d'un pont en pierre dans la paroisse. Le motif invoqué était que cette construction était trop onéreuse

pour eux d'autant plus que le pont servirait, disaient-ils, aux étrangers.

Si les habitants décidèrent d'obéir, ils ne suivirent pas toutes ses exigences. Aussi Boiscler, passant à Lavaltrie en 1746, remarqua que les ponts étaient en très mauvais état et que les pièces n'avaient pas la largeur de 15 pieds ordonnés par les anciens procès-verbaux.

Lavaltrie devint par la suite le deuxième poste de relais où les voyageurs venant de Montréal s'arrêtaient. Le poste de relais était situé à l'emplacement actuel du centre funéraire Valère Parenteau et fut administré pendant plusieurs années par la famille Lesiège dit Lafontaine.

- 1749 — Pierre Margane de Lavaltrie se plaint de ce que les habitants de sa seigneurie négligent d'entretenir la rivière St-Jean sur laquelle est construit le moulin banal.

L'aveu et dénombrement fait le 2 août 1725 par Pierre Margane de Lavaltrie nous apprend de plus qu'il existait déjà à cette époque "un moulin à faire farine construit en bois de 40 pieds de long sur 25 de large". Le moulin se trouvait plus précisément à l'endroit où demeure aujourd'hui M. Léandre Dansereau.

- Le roi accorde à Pierre Margane des Forêts de Lavaltrie, seigneur de Lavaltrie, la plus haute décoration militaire de la Nouvelle-France, soit la Croix de St-Louis.

Alors qu'en France cette décoration perdit assez rapidement de sa valeur parce qu'elle était trop facilement accordée, elle gardera longtemps au Canada, à cause justement de sa grande rareté un caractère très prestigieux. Son détenteur portait le titre de Chevalier de St-Louis; ce titre était d'autant plus prestigieux que le roi, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, avait fermé la voie de l'anoblissement aux Canadiens.

- L'abbé Joseph-François Youville, fils de la Bienheureuse

Marguerite Dufrost de la Jemmerais, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal, dessert provisoirement la paroisse d'octobre 1749 à octobre 1750.

- Selon Robert-Lionel Seguin, le port de la bourse à cheveux était, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement en vogue dans les secteurs de Repentigny, St-Sulpice, Lavaltrie et Lanoraie où les fils de censitaires en faisaient leurs beaux dimanches. Il s'agissait d'un petit sac de taffetas noir dans lequel les hommes enfermaient leurs cheveux par derrière. C'est probablement un signe d'élégance que plusieurs ne soupçonnaient même pas chez nos ancêtres (**La Revue de l'Université Laval**, vol. XV, no. 3, nov. 1960, p. 276).

- 1758 — Mariage à Lavaltrie, le 7 janvier, de Jean Ducondu, fils de Isaac Ducondu et d'Elizabeth Izartier de Barbaste, évêché d'Azen (depart, de Lot et Garonne), à Marie-Josephte Bourdon, fille de Michel Bourdon et de M. -Thérèse Vigneux. Jean Ducondu semble être le premier médecin résident de Lavaltrie.

Parmi les autres médecins qui résidèrent à Lavaltrie, signalons, entre autres : Peter-Charles Loedel, Ls-Amable Gazeneuve, Jean-Baptiste-Hercule Roy, Agapit Douaire de Bondy, Damase Marsolais, Siméon Martineau, M. Latour, Georges-Albini Lacombe, Alphonse Rondeau, M. Lamarche, M. Ebacher, Charles Giguière et enfin le Dr. Gérard Lavalée.

- 1765 — Recensement à Lavaltrie :

Ménages : 64  
Population : 327  
Sexes : H 173  
          F 154

Mariés et veuvage  
          H 69  
          F 59  
total : 128

Enfants et non mariés

H 104

F 95

total : 199

Agriculture

Maisons 61

Arpents possédés 3,938

Minots semés 1,236

Bétail

Chevaux 95

Boeufs 46

Jeune bétail 102

Vaches 146

Moutons 141

Cochons 194

(B. Sulte, **Histoire des canadiens français**, vol. 7, p. 121)

1769 — Il existait bien, avant 1725, sur le domaine des seigneurs de Lavaltrie, une maison de 34 pieds de long sur 24 de large. Cependant ce n'est qu'en 1769 que Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, accompagné de sa soeur Louise, signe un contrat avec Bonaventure Rivière dit Larivière, habitant de St-Paul de Lavaltrie en vue de la construction d'un véritable manoir seigneurial (Daguilhe, notaire).

C'était, selon l'abbé A. C. Dugas (**Gerbes de Souvenirs**, t. I, p. 285), "une vaste construction, à deux étages pleins, en pierre solide avec larges cheminées, à chaque extrémité. Situé sur le bord du fleuve dans lequel il mirait sa façade, il se trouvait voisin de l'ancienne église paroissiale". L'inventaire tenu les 13 et 14 mai 1822 nous précise de plus qu'il s'agissait d'une maison d'une dizaine de pièces, dont une cuisine, sept chambres à coucher, une salle à manger et un cabinet où couchaient les serviteurs. Il y avait de plus une boulangerie, une dépense, un hangar et une remise.

Avec le décès de Pierre-Paul de Lanaudière survenu à Lavaltrie le 1er mai 1832, le manoir seigneurial était dès lors voué à l'oubli et à l'abandon prochain. En fait, la plupart des membres de la famille seigneuriale préféreraient vivre au village de l'Industrie (Joliette), où tous s'efforçaient de mener à bien la tâche entreprise par Barthélemy Joliette. Finalement, c'est vers 1878 que l'on démolit le manoir qui avait été inoccupé pendant au-delà de trente ans.

- 1772 — Construction de la première église de pierre (une petite chapelle de charpente de 15 pieds carrés existait cependant depuis 1715). Cette église occupait un site très pittoresque, près du fleuve, un arpent environ à l'ouest du manoir seigneurial. Construite selon le style des églises de la campagne française, elle était pourvue d'un transept, c'est-à-dire de chapelles latérales, et se terminait au nord par une abside en demi-cercle. Un clocher en charpente, à deux lanternes, surmontait son toit aigu. A l'extrémité sud-ouest du rectangle renfermant l'église et le cimetière, s'élevait le presbytère.
- 1775 — Les Anglais sont vaincus à Lavaltrie par une flotte américaine. A l'automne de 1774, les colonies anglo-américaines se soulevèrent contre leur mère-patrie et invitèrent les canadiens-français à se rallier à la cause de l'indépendance, mais ceux-ci demeurèrent fidèles à la couronne britannique. L'année suivante, les américains envahissaient le Canada. Durant les mois de septembre et d'octobre 1775, les envahisseurs avancèrent en territoire canadien et le 13 novembre, Montréal était aux mains de Montgomery. Deux jours auparavant, le gouverneur Carleton s'était embarqué sur 11 vaisseaux avec 300 hommes et plusieurs officiers, pour gagner Québec. Montgomery envoya alors le colonel Easton à leur poursuite. Malheureusement un vent violent du nord-est força la flottille canadienne à mouiller à Lavaltrie, où elle fut retenue pendant plusieurs jours. Alors, le capitaine Bouchette s'offrit pour conduire

le gouverneur sain et sauf à Québec. Celui-ci accepta et sous un déguisement, monta une berge avec son aide de camp, Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, M. de Niverville et le capitaine Bouchette, à destination des Trois-Rivières.

Quant à la flottille que Carleton avait laissée à Lavaltrie, voici ce qui lui arriva. Le vent contraire la retenant toujours, le colonel Easton, en faisant montre de quelques chaloupes canonnières, vint à bout d'intimider le colonel Prescott qui en avait alors le commandement. Le 19 novembre au matin, le colonel Easton l'ayant sommé par le major Brown de se rendre, il dit qu'il était prêt à livrer la flotte à condition qu'il lui fut permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le colonel Easton rejeta la proposition en lui disant que, si avant 4 hres, les bâtiments ne se rendaient pas, il les feraient prendre à l'abordage. C'est alors que le colonel Prescott décida de livrer les 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats.

Le 31 décembre suivant, Montgomery tenta de prendre Québec d'assaut, mais sans succès. Cependant les Américains continuèrent le siège de la ville. L'arrivée au printemps de 1776 d'une armée anglaise de 8,000 hommes leur enleva tout espoir de s'emparer de la ville et ils reprirent la route des états rebelles.

1790 — La population de Lavaltrie se chiffre à 558 habitants; celle de St-Paul de Lavaltrie à 693.

1792 — Pierre-Paul Margane de Lavaltrie est élu premier député du comté de Warwick au premier parlement du Bas-Canada. Le comté comprenait à l'époque les paroisses de Lavaltrie, Lanoraie, Berthier et St-Cuthbert. En 1870, il prendra le nom de Berthier.

Comme il l'avait promis le jour de son élection, le nouveau député renonçait le 26 juin 1792 au droit de retrait-féodal ainsi qu'à toutes corvées et servitudes en faveur de ses censitaires de Lavaltrie. Ceux de St-Paul

demeuraient encore liés par ces charges mais pour une période de trois ans seulement.

Ne s'étant pas représenté aux élections de 1796, M. de Lavaltrie céda sa place à son genre, Charles-Gaspard Tareu de Lanaudière, époux de Suzanne-Antoinette Margane de Lavaltrie.

1774 — Passant à Lavaltrie, le Rev. Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec écrivait, le 18 juillet, dans son journal :

"La Valtrie is the most beautiful seigneurie between Quebec and Montreal. The country runs down in a fine slope to the bank of the river, upon which the Seigneur's house stands, shaded by a few venerable oaks. You drive through fine groves of oak and other deciduous trees, every now and then catching sight of the fine, sloping country, the river, and the opposite banks. Then on a sudden the character of everything changed, and the field and studded and shaped with beautiful groves and clumps, and the finest pines, most judiciously and happily left".

Puis il ajoutait en parlant de Pierre-Paul de Lavaltrie.

"It must be a grateful piece of admiration to every one who passes through this delightful seignury, to be told that the man who possesses it is one of the most amiable persons in the world (R.A.P.Q. 1959-60, p. 138)".

— MARIE ROSALIE CADRON DIT ST-PIERRE, plus tard Soeur Marie de la Nativité et fondatrice des Soeurs de la Miséricorde, naquit à Lavaltrie le 27 janvier 1794 du mariage de Antoine Cadron dit St-Pierre et de Rosalie Roy dit Desjardin.

Elle n'était âgée que de 17 ans lorsque, le 7 octobre 1811, elle épousait Jean-Marie Jetté de Lavaltrie et lui donna 11 enfants dont 5 moururent en bas âge.

En 1825, M. Jetté voyant grandir sa famille achetait une ferme plus considérable à St-Hyacinthe. Cepen-



dant, 2 ans plus tard il se voyait enlever sa propriété car son vendeur lui avait caché des hypothèques. La famille déménagea alors à Montréal où M. Jetté décéda, en 1832, lors d'une épidémie de choléra.

A Lavaltrie, Mme Jetté avait démontré une grande charité pour les pauvres et avait même gardé longtemps en sa maison un enfant illégitime. A Montréal, elle démontra le même esprit de charité à l'égard des infortunés de toutes sortes.

Après la mort de son mari, Mme Jetté fit la connaissance de Mgr Bourget qui, à l'époque, était secrétaire de Mgr Lartigue; celui-ci la chargea, en 1845 de fonder un institut pour la sauvegarde des filles pénitentes ainsi que pour le salut et l'éducation des enfants.

Mme Jetté s'installa d'abord dans une massure de la rue St-Georges appelée "Hospice Ste-Pélagie" et déménagea par la suite dans un local plus grand. Le 16 janvier 1848, le groupe dirigé par Mme Jetté est alors érigé par Mgr Bourget, en corps canonique appelé Soeurs de la Miséricorde. Le nombre de pénitentes s'élevait à l'époque à 87; c'était la naissance officiel de cette communauté. Le 17 janvier 1848, Mme Jetté dite Mère de la Nativité supplia Mgr Bourget de ne pas lui imposer le fardeau de l'autorité; soeur Ste-Jeanne de Chantal est alors appelée à remplir la charge de supérieure générale au matin même de l'existence de la communauté des Soeurs de la Miséricorde.

Trois ans plus tard, soit en 1851, on se trouva de nouveau à l'étroit et on emménagea dans un édifice acheté par M. Olivier Berthelet, bras droit de Mgr Bourget pour toutes ses charitables entreprises, entre les rues Dorchester et Lagauchetière. C'est là, après plusieurs agrandissements que s'établira définitivement la maison mère des Soeurs de la Miséricorde à Montréal.

Le 5 Avril 1864, la fondatrice des Soeurs de la Miséricorde décédait, à l'âge de 70 ans, à la suite d'une lon-

que maladie, confinée dans l'obscurité de sa misérable cellule. Elle laissait 33 religieuses professes, 11 novices et postulantes, 25 madeleines, et 2,262 pénitentes qui avaient trouvé refuge auprès d'elle et de ses soeurs durant les 16 ans écoulés depuis la fondation. Ses restes mortels furent alors gardés avec soin dans un caveau.

Le 7 juin 1867, le Pape Pie IX approuva et confirma l'institut comme congrégation à voeux simples par un décret laudatif. Par la suite la nouvelle congrégation se répandit tant au Etats-Unis que dans le reste du Canada.

Le 5 avril 1931, les restes de la fondatrice furent transportés à la nouvelle maison mère de Cartierville. Le corps fut alors placé dans un tombeau situé au premier étage sur la façade, dans un appartement central, près de la chapelle, quelques pas à droite de la porte centrale.

1803 — Le 24 juin, Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, pris comme plusieurs à cette époque par la fièvre de la spéculation, se voit accorder 11,486 acres de terre dans le canton de Kildare. Cet accroissement fixait définitivement la seigneurie de Lavaltrie à 4 lieues et demi de profondeur.

1809 — Lavaltrie possédait jadis un atelier de sculpture renommé et tenu par la famille Bourgeau. C'est à cette famille de charpentiers-menuisiers devenus sculpteurs qu'appartenait l'architecte bien connu VICTOR BOURGEOU.

Victor Bourgeau naquit à Lavaltrie le 26 octobre 1809; il était le fils de Basile Bourgeau et Marie Lavoie. Ayant appris le métier de maître-charpentier et de maître-menuisier avec son oncle, appelé lui aussi Victor Bourgeau, il quitta la boutique de son oncle et partit à l'aventure pour gagner sa vie.

Au cours de l'hiver 1835 alors qu'il est âgé à peine de 21 ans, il fait la connaissance, à Montréal, d'un artiste italien, le peintre Angela Pienoir qui se trouve sans ressource. Bourgeau accepte donc d'héberger et de nourrir l'in-

fortuné qui à son tour lui enseignera tout ce qu'il sait: écriture, dessin, architecture et peut-être même la peinture. On aurait tort cependant de croire que les quelques mois de l'hiver 1835 ont fait, à eux seuls, de Bourgeau un architecte accompli mais ils ont certainement contribué à développer ses remarquables dispositions naturelles pour l'art de bâtir. Et en très peu de temps, Bourgeau devint pour la région de Montréal, au milieu du siècle dernier, ce que Thomas Baillargé avait été pour Québec de 1812 à 1850.

Les premières oeuvres de Bourgeau n'ont rien d'euro péen, ni de scolaire; elles restent dans la plus pure tradition canadienne. Dès 1829, Victor Bourgeau semble enthousiasmé pour l'architecture gothique un peu rêche et très anglaise de la nouvelle église Notre-Dame de Montréal et ceci explique les quelques monuments de style ogival qu'il a construit à partir de 1849. Mais ce ne sera là qu'un accident dans l'oeuvre considérable de cet architecte. Au contraire, tout le pousse vers le style traditionnel, vers ce style Louis XIV aimable et fleuri qu'il a appris à aimer dans les églises qu'ont décorées Quévillon et ses disciples. Les églises de Beauharnois et Ste-Philomène, de St-Polycarpe et de Châteauguay ainsi qu'une série d'autres qu'il a construites dans la région montréalaise en furent le témoignage le plus vivant. Il s'inspira également, à l'occasion, du roman (Nazareth, St-Cuthbert) et du gothique (St-Pierre, St-Jacques). Notons cependant qu'il ne s'agit ici que d'une apparence de style, car dans les églises tout n'était que trompe l'oeil.

En très peu de temps, ses contemporains reconnaissent les ressources de son imagination et de son expérience, la sûreté de son génie et la supériorité de son architecture. Il devient alors une sorte d'architecte diocésain auréolé de prestige et dont on ne discute pas les décisions. L'évêque de Montréal et MM. de St-Sulpice lui accordent toute leur confiance et n'entreprennent presque plus aucun ouvrage sans le consulter. Dans la région métropoli-

taine son oeuvre fut immense. Nous lui devons entre autres, St-Pierre, Ste-Brigitte, l'ancienne N.-D.-de-Pitié, l'Hotel-Dieu, le grand couvent des Soeurs Grises, Nazareth, le Bon-Basteur. A Notre-Dame, que des milliers de touristes visitent chaque année, il a exécuté les boiseries et en particulier le maître-autel avec modification de Bouriché, l'ancien escalier de la chaire qui était un chef d'oeuvre et la chaire nouvelle en collaboration avec Philippe Hébert. En outre, nous connaissons les noms de 22 églises qu'il construisit et 23 autres qu'il décora, dont certaines églises aux Etats-Unis (Eglise de l'Assomption de Syracuse, de Watervilles, etc.). En plus de toute son architecture religieuse, son oeuvre la plus importante, il n'en demeure pas moins que son architecture conventionnelle et civile serait également à citer.

Cet homme qui est parti de rien et qui a fait autorité dans l'art de bâtir et dont personne ne conteste la suprématie du talent et le goût est un parfait isolé. Il n'appartient à aucun groupe, il n'a point de disciples et se soucie peu de s'en faire. S'il prend à la fin de sa vie un associé en la personne de Alcibiade Leprohon, c'est tout simplement parce qu'il est débordé de travail. Une seule fois, il fera partie d'un groupe. Ce sera en 1865 alors que deux sculpteurs français récemment arrivés au pays, Michelot et Sonier, réussissent à le faire entrer dans leur éphémère Institut philotechnique, sorte d'académie des Beaux-Arts qui, à part Bourgeau, ne compte que des architectes de moins de 30 ans.

Victor Bourgeau devait mourir en pleine activité le 1er mars 1888 au couvent des Soeurs Grises. Il travaillait à cette époque en collaboration avec Leprohon et l'abbé Racicot à la construction de la cathédrale de Montréal incendiée le 8 juillet 1852. Il fut inhumé au cimetière de la Côte-des-neiges.

Il ne laissa point de postérité. Des trois enfants qu'il avait eu de sa première épouse, Hedwige Vaillant décédée en 1877, deux étaient morts en bas âge et l'autre,

du nom de Henri, devint avocat mais était décédé prématurément quelques vingt ans avant son père. De son second mariage avec Delphine Viau, il n'a point eu d'enfant.

Le 23 avril 1950, la Ville de Montréal honorait la mémoire de ce grand architecte en donnant le nom de Place Victor Bourgeau au carré situé en face du C.E.G.E.P. de Maisonneuve.

- 1812 — Après le décès de Charles-Gaspard de Lanaudière, Marie-Angélique de La Corne de Chapt, veuve de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, et sa fille Suzanne- Antoinette, veuve de Charles-Gaspard de Lanaudière, décidèrent de confier l'administration de la seigneurie de Lavaltrie au notaire Jos. Edouard Faribault de L'Assomption pour une période de 10 ans.

A l'expiration de son mandat en 1822, le notaire Faribault remit l'administration de la seigneurie aux héritiers de Mme Charles-Gaspard de Lanaudière, soit: Pierre-Paul Tarrieu de Lanaudière, Marie-Charlotte (épouse de Barthélemy Joliette) et Marie-Antoinette-Suzanne (épouse du Dr. Peter Charles Leodel).

- 1814 — Le 24 janvier, mariage à Lavaltrie de Joseph Tarte à Louise Héту; ils auront pour petit-fils le célèbre politicien Joseph Israël Tarte.

- 1815 — A cette époque, Joseph Bouchette visite la seigneurie de Lavaltrie et nous livre les impressions suivantes:

“Les maisons sont dispersées sur les concessions et placées en petit nombre sur le bord des routes qui conduisent le long du St-Laurent. La rivière de l'Assomption dont le lit est large mais peu profond serpente à travers la partie supérieure de la seigneurie et la partie basse est arrosée par la petite Rivière de Lavaltrie qui tombe dans le St-Laurent.

Le froment et les autres grains forment la principale partie des productions disponibles. On récolte une grande quantité de bon foin.

Il y a comme un village, au bord du fleuve, l'église, le presbytère, une chapelle, la maison seigneuriale et quelques demeures. Tout près de là se dresse le bois de Lavaltrie qui est remarquable par la beauté, la hauteur et la belle venue des arbres de construction qui la composent.

La principale route, Québec-Montréal, passe à travers ce bois, le long du fleuve et offre au voyageur en été pendant plusieurs milles une suite de scènes suberbes et romantiques. Outre la grande route, il y en a plusieurs qui conduisent aux seigneuries populeuses situées de chaque côté. Ces routes sont coupées à angle droit par d'autres qui conduisent dans Kildare et qui assurent une communication très commode et très facile avec les townships voisins. Sur la rivière Lavaltrie (i.e. St-Jean), il y a un moulin à grain et une scierie (**Description topographique de la province du Bas-Canada**, 1815, édit. française, p. 237).

La population de Lavaltrie s'élevait, encore selon Bouchette, à 1033 personnes, et celle de St-Paul à 2,563.

- 1822 — Le 27 décembre, décès à L'Assomption de Delle Louise Jeanne Margane de Lavaltrie à l'âge de 89 ans. Elle était la fille de Pierre Margane de Lavaltrie et de Louise-Charlotte d'Ailleboust d'Argenteuil, et la petite-fille de Séraphin Margane de Lavaltrie. Avec elle disparaissait le dernier membre de cette famille distinguée qui avait joué un rôle éminent dans l'histoire du pays durant un siècle et demi.
- 1823 — Barthélemy Joliette, au cours d'une tournée qu'il fait en juin de la partie de la seigneurie de Lavaltrie qui relève de son administration choisit l'emplacement de ce qui sera d'abord appelé l'Industrie et puis la Ville de Joliette.
- 1827 — Marque la fin de l'union de Lavaltrie et de Lanoraie sous un même pasteur, avec interruption de 1767 à 1774 et de 1779 à 1786. L'évêque désignait sans doute le lieu de la résidence ou peut-être laissait-il le choix aux curés, selon les circonstances. Plusieurs d'entre eux ont certainement résidé à Lavaltrie.

En 1827 Mgr Panet annonça aux habitants de Lavaltrie la nomination de leur premier curé en la personne de M. Jean-Frs-R. Gagnon, à qui on promettait 400 minots de blé ou 100 louis.

1828 — Naissance à Lavaltrie, le 23 février, de FLORENT BOURGEAULT, fils de Victor Bourgeault et de Marie-Joseph Bourque et cousin de l'architecte Victor Bourgeault. Fit ses études classiques au Collège de L'Assomption puis fut ordonné à Lavaltrie par Mgr Prince le 14 septembre 1851. De 1851 à 1855, il enseigna la philosophie et la théologie au Collège de L'Assomption. En 1855, Mgr Bourget le nommait vicaire de St-Polycarpe et quelques mois plus tard il devenait curé-fondateur de St-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes. En 1859, il remplaçait celui qui allait devenir Mgr Fabre comme curé de Pointe-Claire. De ce dernier endroit, il passa à la cure de Laprairie, en 1877, où il demeura jusqu'en 1891. Il devint ensuite vicaire général de l'archevêché de Montréal et chanoine titulaire de la cathédrale. Au décès de Mgr Fabre survenu le 30 décembre 1896, c'est à lui que l'on confia l'administration de l'archidiocèse de Montréal en attendant la nomination d'un nouvel évêque. Il décéda subitement à Montréal le 9 juillet 1897 et fut inhumé dans la crypte de l'archevêché.

1831 — LOUIS-SIMEON MORIN naquit à Lavaltrie le 20 janvier 1831. Il était le fils de Joseph Morin, cultivateur, et de Félicité Juneau, nièce de Salomon Juneau qui fut le fondateur de la ville de Milwaukee, E.-U.

Tout jeune, on remarqua sa très grande intelligence et il entra au Collège de L'Assomption dès l'âge de 9 ans pour en ressortir à l'âge de 17 ans. Il étudia par la suite le droit à Montréal et travailla pour l'Etude Légale de MM. Chevrier et Dorion. Admis au Barreau en 1852, il s'associa avec l'Hon. Gédéon Ouimet et M. Wilfrid Marchand.

Bien qu'il était l'un des plus brillants avocats de Montréal, il n'en décida pas moins de consacrer ses éner-

gies à la politique et se fit principalement connaître du public, comme orateur, dans les luttes de l'ancien Institut Canadien, où il combattit les Dorion, Laberge, Papin et Doutre.

Lorsqu'il se présenta pour la première fois il n'était âgé que de 23 ans et affrontait, dans le comté de L'Assomption, un adversaire redoutable en la personne de Jos. Papin. Ce dernier fut élu mais par quelques voix de majorité seulement.

Deux ans plus tard, soit en 1856, L.-S. Morin était élu par acclamation dans le comté de Terrebonne. Devant la Chambre il ne fit que confirmer sa réputation d'orateur aguerri et les journeaux de l'époque l'appelaient "l'étoile naissante du nord" et voyaient déjà en lui le successeur de Cartier.

En 1860, âgé de 28 ans, il était nommé Solliciteur-Général du Bas-Canada dans l'administration Cartier-McDonald. Il était justement le titulaire de ce poste lorsque survint un évènement qui devait achever la déconsidération du duel au Canada français, institution déjà surannée mais qui conservait encore quelques tenants. L. A. Dessaulles, membre du Parlement et correspondant du journal **Le Pays** avait été insulté par certaines attaques publiées dans le journal **La Minerve**. Aussi se résolut-il à envoyer un cartel à Siméon Morin qu'il prétendait être l'instigateur de ces écrits. Morin releva le défi et choisit pour second Thomas Kennedy Ramsay, alors secrétaire de la Commission de la codification des lois et qui devint par la suite Juge de la Cour Supérieure. M. Dessaulles, pour sa part, était représenté par l'Hon. M. Kierskowski. Il fut entendu entre les parties que la rencontre aurait lieu à l'Island Pond un beau matin de mai. Il est très difficile de savoir exactement ce qui se passa puisque chaque journal de l'époque vit l'affaire selon ses intérêts politiques et aucun compte rendu ne peut être accepté comme parfaitement conforme aux faits. Comme le dit A. Fauteux (**Le duel au Canada**, p. 304), si tout ne fut pas arrangé pour pro-



voquer un fiasco, les combattants ont véritablement joué de malheur en aboutissant au même résultat.

Tout d'abord. T.-K. Ramsay, le second de Morin, qui avait été chargé des armes, dut avouer au moment du combat qu'il n'avait pas pu se procurer de balles à Québec avant le départ. **Le Pays** écrivit plutôt que M. Ramsay confessa les avoir oubliées. On se mit donc à fondre des balles sur place avec ce que l'on put trouver de vieilles cuillers de plomb et d'autres ingrédients. Les duellistes n'avaient-ils pas encore repris leur poste de combat, à quinze pas l'un de l'autre, qu'une deuxième anicroche vint encore gêner toute l'affaire. On s'aperçut en effet que l'un des pistolets ne fonctionnait pas. Le pistolet hors d'usage était, selon **Le Pays**, celui que Ramsay avait attribué à Dessaulles et le second de Morin était même accusé par ce journal d'avoir tramé un complot qui, s'il eut réussi, aurait équivalu à un meurtre prémédité. Vu les idées politiques de ce journal, on ne doit certainement pas prendre trop au sérieux ces accusations. D'ailleurs un autre journal, qui n'était pas davantage ami de Morin, dit expressément que ce fut Ramsay lui-même qui fit remarquer le défaut du pistolet. Il n'en demeurait pas moins que Ramsay avait tout fait pour que le duel dont il s'était si obligeamment chargé tournât en queue de poisson. Le glas du duel était sonné après une si ridicule aventure qui venait mettre le comble à tant d'autres du même genre.

Après avoir été défait deux fois dans le comté de Terrebonne, Siméon Morin se retirait, en 1863, de la vie publique. En 1865 il était nommé Secrétaire de la Commission chargée de la Codification des lois du Bas-Canada en remplacement de Joseph-Ubald Baudry. Les huit rapports de cette Commission constituèrent le Code civil de 1866. En 1871, Morin était nommé Protonotaire conjoint du District de Joliette avec M. J. O. Désilets, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort, bien qu'il en ait jamais rempli les fonctions.

Le 7 mai 1879, il décédait à Lavaltrie à l'âge de 48

ans, et fut inhumé dans le cimetière de son village natal. En terminant, retenons ces quelques lignes qui décrivent assez bien ce que fut sa vie:

"No man ever sat in the Canadian Parliament from whom so much was expected, and who so utterly disappointed the hopes of his friends" (Wallace, **The Dictionary of Canadian Biography**, p. 466).

1833 — Né le 4 février 1833 à Lavaltrie, GEORGES RENEULT était le fils de Pierre Reneault et de Félicité Héту. M. Reneault vint à Montréal vers l'âge de 16 ans où il embrassa le métier de cordonnier. Après avoir été successivement à l'emploi de M. Charles Falardeau et de M. Louis Héту, il se lança dans le commerce des chaussures en gros et très tôt sa manufacture devint l'une des plus prospères de Montréal. En même temps qu'il se taillait une position assez intéressante dans l'industrie. M. Reneault se gagnait aussi une place dans la faveur de ses compatriotes par son esprit charitable et par son dévouement aux oeuvres de charité et d'intérêt public.

Au printemps 1892, il était élu pour représenter le quartier St-Louis au Conseil de Ville de Montréal; il représenta ce quartier jusqu'en 1897. Il fut aussi président de l'Union St-Pierre et de l'Union St-Joseph. Il fut également pendant plusieurs années directeur de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la cité de Montréal.

Après s'être retiré des affaires vers 1900, il céda sa manufacture à son neveu, M. Georges Poliquin, et à M. Jules Gagnon.

M. Reneault avait épousé le 29 novembre 1863 Ada Raymond qui lui donna six enfants dont quatre seulement étaient encore vivants en 1903. M. Reneault décéda probablement à Montréal, mais ne connaissons malheureusement pas la date de son décès.

1834 — Naissance à Lavaltrie, le 16 août, du Notaire LEONARDOVIDE HETU, l'un des citoyens les plus connus et les plus

estimés de Montréal durant la deuxième moitié du XIXe siècle.

Fils de Joseph Héту et de Marguerite Héту (soeur de J.-Bte Héту, premier maire de Lavaltrie), Léonard-Ovide étudia au Collège de L'Assomption de 1845 à 1853 et entra par la suite au Collège de Montréal où il étudia la théologie. Pendant cette époque, soit de 1854 à 1856, il fut également professeur d'anglais au Collège de L'Assomption où il eût comme élève Sir Wilfrid Laurier.

En 1856, il délaissa ses études théologiques et s'orienta vers le notariat. Il étudia d'abord sous F. A. Lafond, notaire de Berthier, et ensuite sous J. Doucet de Montréal. Cependant c'est au Collège Ste-Marie, à la première Ecole de Droit au Canada fondée en 1851 que le notaire Héту paracheva ses études juridiques. Ainsi donc, après avoir suivi les cours du professeur Maximilien Bidaud, il était admis à la pratique notariale le 18 octobre 1859 et établissait son étude à Montréal.

M. Bidaud ne tarda pas à attirer à ses cours une assistance de plus en plus nombreuse et il dut requérir en 1861 le concours de deux professeurs de pratique, soit Me J. A. Belle pour les étudiants qui voulaient devenir avocats et Me L.-O. Héту pour les étudiants en notariat; Bidaud se réservait la tâche énorme de tout l'enseignement théorique. Cette première Ecole de Droit ferma ses portes en 1866 après avoir fonctionné pendant 16 ans et formé près de 300 juristes.

En 1874, le notaire Héту s'associa avec L.-N. Dumouchel. Cette société fut dissoute en 1888, alors que M. Héту forma une autre société avec son fils, Louis-Joseph-Ovide. Ce dernier décéda prématurément le 6 octobre 1893, à l'âge de 31 ans, et le notaire Héту s'associa par la suite avec un autre notaire de Montréal, Me R.-C. Lacasse; cette dernière société subsista jusqu'au décès de M. Héту.

Le notaire Héту s'intéressa beaucoup aux choses commerciales et industrielles. Il fut non seulement membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal et président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, mais il plaça aussi des capitaux dans plusieurs entreprises de Montréal. Il fut également Juge de Paix, commissaire pour l'érection civile des paroisses dans l'archidiocèse de Montréal, membre de la Chambre des Notaires pour la province de Québec pendant douze ans et commissaire des Ecoles Catholiques de Montréal de 1880 à 1882. Il était de plus administrateur de plusieurs successions importantes et notaire de plusieurs institutions et corporations publiques dont la Corporation Catholique de l'Archevêché de Montréal, des Rév. Pères Jésuites, des Rév. Soeurs de la Providence et des Rév. Soeurs du Bon Pasteur.

Pendant quarante-cinq ans, il pratiqua à Montréal où il se distingua par ses vastes connaissances de la loi, son intégrité et son jugement toujours respecté; les 13,700 actes en minute qu'il signa durant ces années en sont certainement le meilleur témoignage. Il se contenta d'exercer sa profession avec bienveillance; les riches comme les pauvres recevaient toujours le même sympathique accueil. C'était un homme de bien dans toute la noblesse du mot. Dans la vie privée, il était bien connu comme type de chrétien charitable et paisible.

Le notaire Héту décéda à Montréal le 21 février 1904 à l'Institution des Sourdes-Muettes et fut inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges. Il avait épousé à Montréal le 7 mai Marie-Louise-Euphrosine Martin, fille de Simon Martin, qui lui survécut.

1845 — La paroisse de St-Antoine de Lavaltrie est érigée en municipalité, en vertu de l'acte 8 Vict. chap. 40, le 1er juillet.

Les premiers procès-verbaux des archives paroissiales révèlent que la paroisse possède trois écoles de

fondation récente : une au village, une autre sur la côte (partie ouest) et une troisième au Point du Jour.

Au mois de juin 1845, M. le curé Théberge, MM. Jean-Baptiste Etu, Jérémie Laporte, Pierre Etu, Louis Goyette, père, forment la première commission scolaire élue conformément à la loi de 1845. M. le curé Théberge en accepte la présidence et la charge de secrétaire-trésorier échoit à M. Isaac Benoît, instituteur.

- 1850 — Le 20 mai 1927 décédait, à sa demeure de la rue St-Hubert, à Montréal, M. CLEMENT ROBILLARD, représentant du district de Lanaudière au Conseil législatif. M. Robillard était né le 30 mai 1850 à Lavaltrie du mariage de Narcisse Robillard, et de Sophie Bouthillier. Après avoir étudié au collège de L'Assomption, il embrassa la carrière de comptable. Il s'intéressa de plus à l'assurance et devint vice-président de la Co Merchant Guarantee and Accident. Intéressé par la politique, il brigua d'abord les suffrages aux élections partielles de St-Jacques. Il fut réélu à l'élection générale de 1912 et siégea jusqu'en 1916. Le 25 août 1919, il était nommé conseiller législatif.

L'Honorable Clément Robillard avait épousé, le 25 novembre 1874, Hermine St-Cyr qui décéda en 1896. Il se remaria, en 1898, à Ovila Bélanger: cette dernière devait mourir peu après son mari, soit en juillet 1926. Une fille était née du premier mariage de M. Robillard, Angéline, mariée à Moïse Portelance.

- 1852 — Né à Lavaltrie le 10 novembre 1852, LOUIS-CONRAD PELLETIER était le fils de Emile Pelletier, cultivateur, et de Emélie Laporte. Après ses études classiques à L'Assomption, il étudia le droit à l'Université McGill. Le 11 juillet 1879, il était admis au Barreau de la province de Québec et en 1892 il sera nommé Conseil du Roi.

M. Pelletier s'intéressa vivement à la politique; il brigua d'ailleurs quatre fois les suffrages dans le comté de Laprairie tant au fédéral qu'au provincial. La première fois qu'il se présenta, ce fut contre l'Hon. Duhamel, ministre

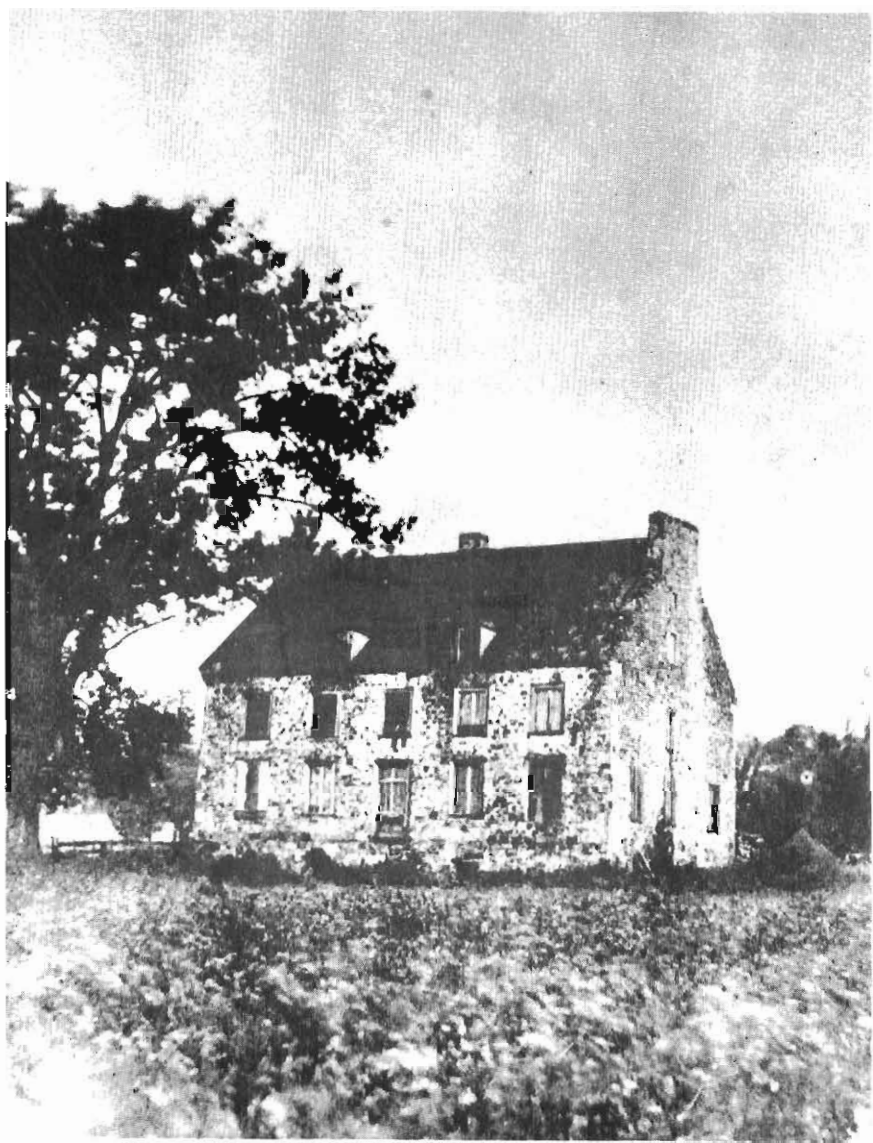
des Terres dans le gouvernement Mercier, qui l'emporta par une majorité de 15 voix. Puis il se représenta de nouveau aux élections générales fédérales de 1891 et cette fois il était élu aux dépens de M. Cyrille Doyon, député sortant de charge. M. Pelletier siégea ainsi cinq ans à la Chambre des Communes du Canada comme député de Laprairie; en 1896 il était défait par M. D. Monet dans les comtés récemment réunis de Laprairie-Napierville pour le fédéral. Enfin en 1900 il était de nouveau candidat à l'Assemblée législative, pour le comté de Laprairie, et fut défait par M. Côme Chevrier dans une vague libérale.

Avocat, M. Pelletier pratiqua à Montréal d'abord seul puis forma les sociétés légales de Pelletier et Létourneau; de Pelletier, Létourneau et Beaubien; et de Pelletier, Létourneau, Beaubien et Mercier. En 1918 il quittait cette dernière société pour continuer de pratiquer seul sa profession. en 1920, L.-C. Pelletier était élu bâtonnier du Barreau de Montréal. Sous son terme d'office, il convoqua les premières réunions du comité spécial appelé "Comité de la construction du Nouveau Palais de Justice" qui avait pour but d'ériger un nouveau palais de justice à Montréal et dont l'inauguration eut lieu en 1927.

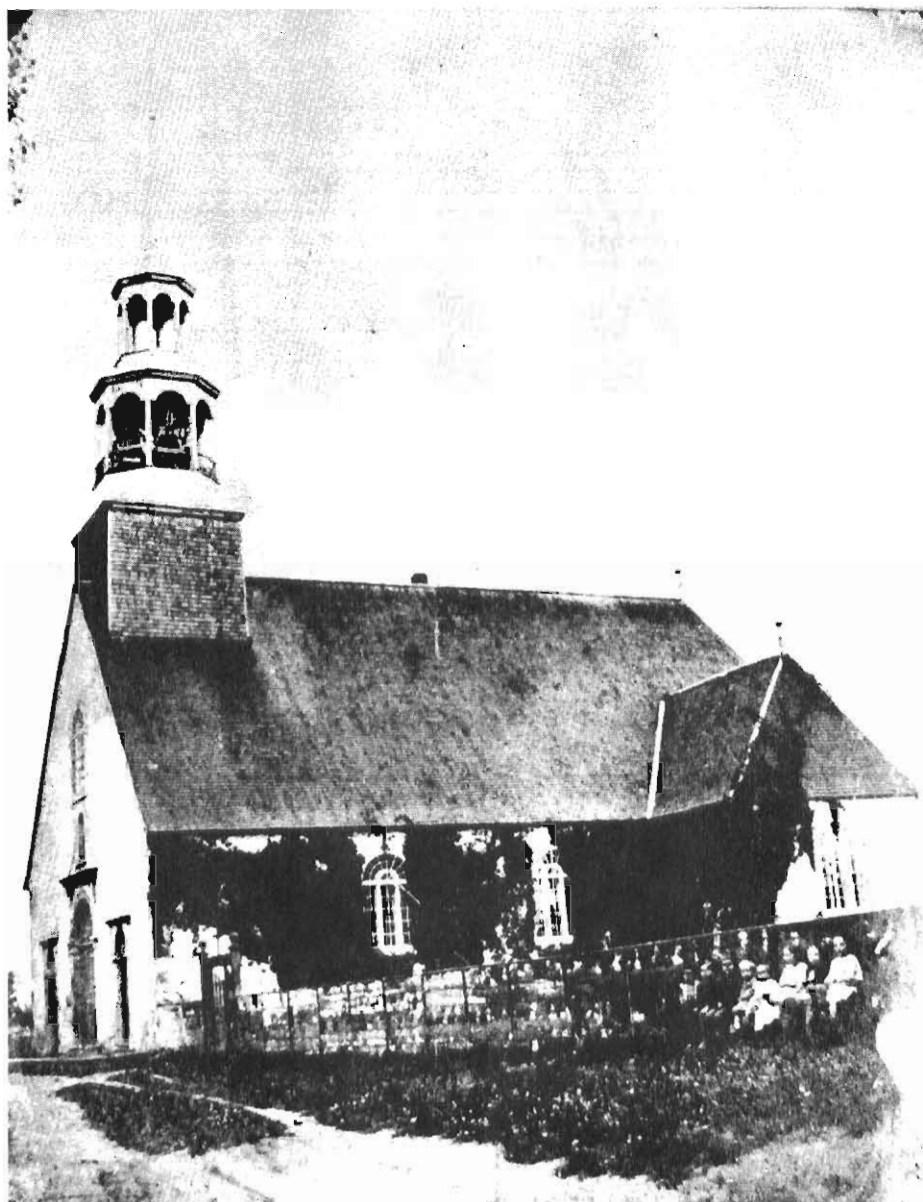
L.-C. Pelletier participa également de façon très active à la vie municipale de Laprairie dont il fut maire de 1904 à 1908. Il y possédait d'ailleurs une entreprise très importante et très prospère connue sous le nom de la Compagnie de Brique St-Laurent. Il fut de plus administrateur de la seigneurie de Beloeil pendant plus de 35 ans pour le compte de la branche cadette de la famille Lemoyne de Longueil.

Malgré toutes ses occupations, M. Pelletier resta très attaché au village de Lavaltrie et fut à plusieurs reprises, l'instigateur de mouvements patriotiques qui réunissaient, à leur village natal, un grand nombre de citoyens importants installés pour la plupart à Montréal.

Me L.-C. Pelletier décéda à Montréal le 6 juin 1929, à l'âge de 76 ans et fut inhumé au cimetière de la Côte-



Manoir seigneurial construit en 1769

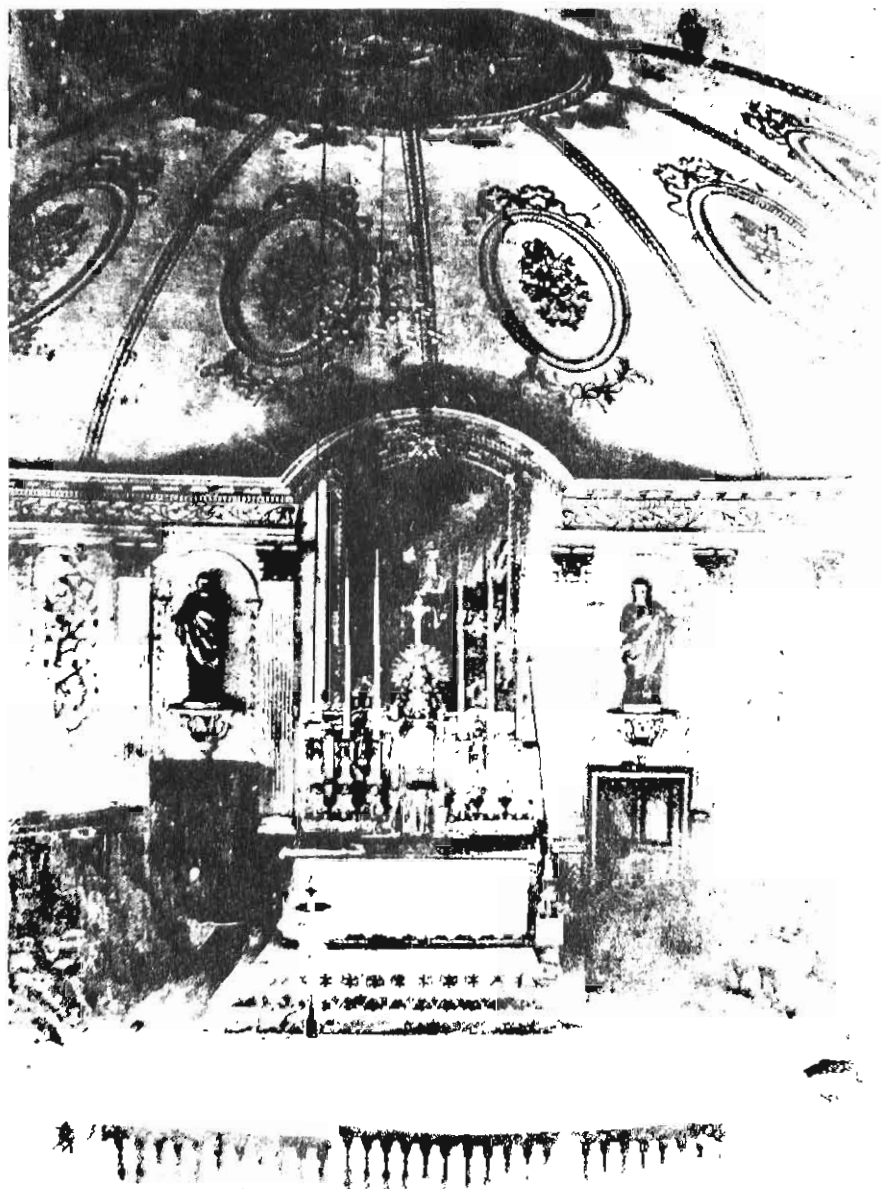


Première église de Lavaltrie bâtie en 1772





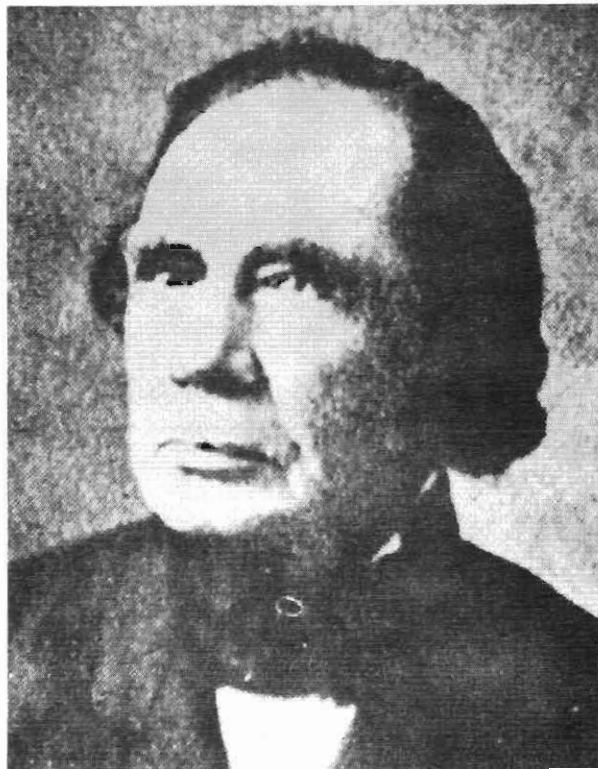
Première église de Lavaltrie et sacristie



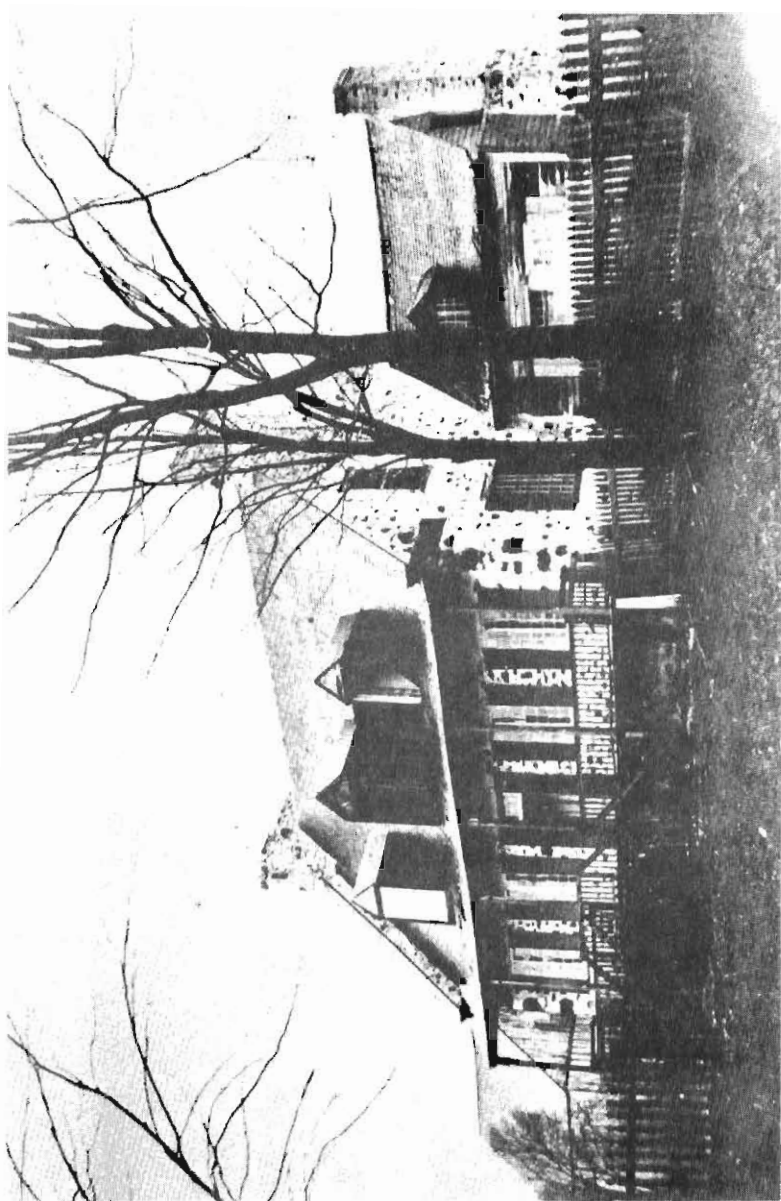
Choeur et Maître-Autel de la première église



Mère de la nativité fondatrice des  
Soeurs de Miséricorde de Montréal



Victor Bourgeau  
(Inventaire des oeuvres d'Art)



Presbytère construit vers 1814 et démoli vers 1867



L'Hon. Louis-Siméon Morin

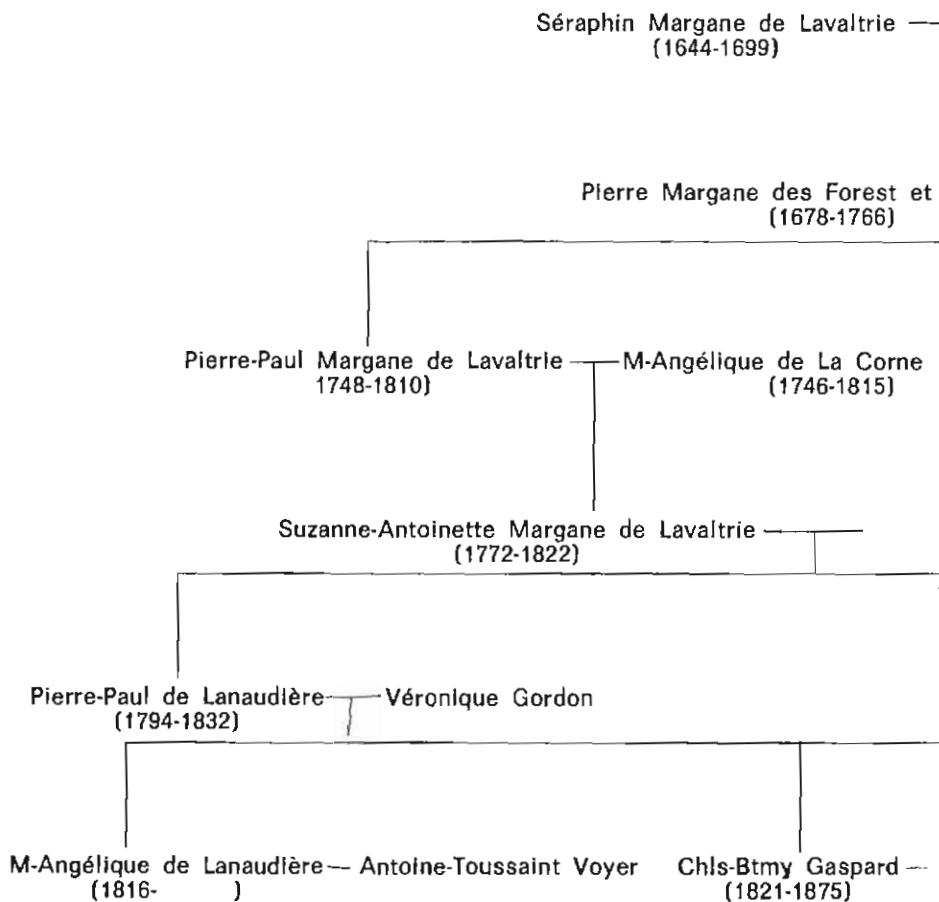


Léonard-Ovide Héту, N.P.



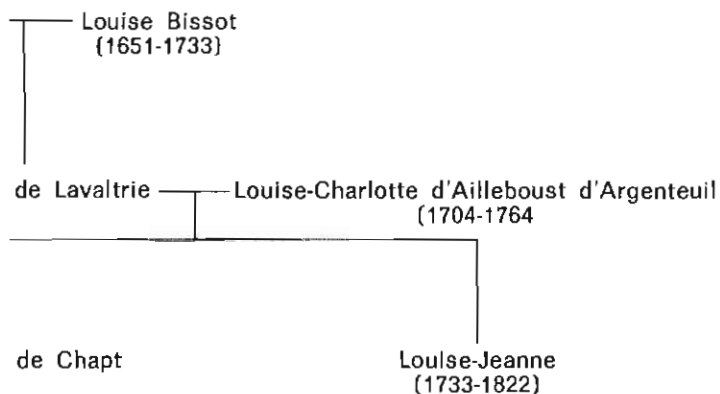
L'Hon. Clément Robillard

# GENEALOGIE SOMMAIRE DES

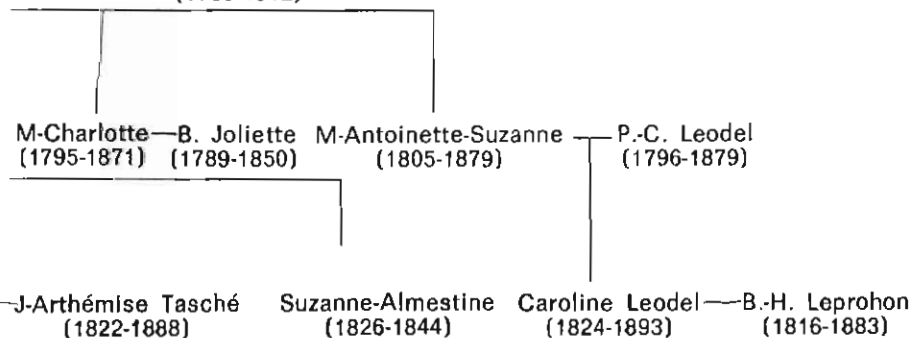


—Zall Chaput

## SEIGNEURS DE LAVALTRIE



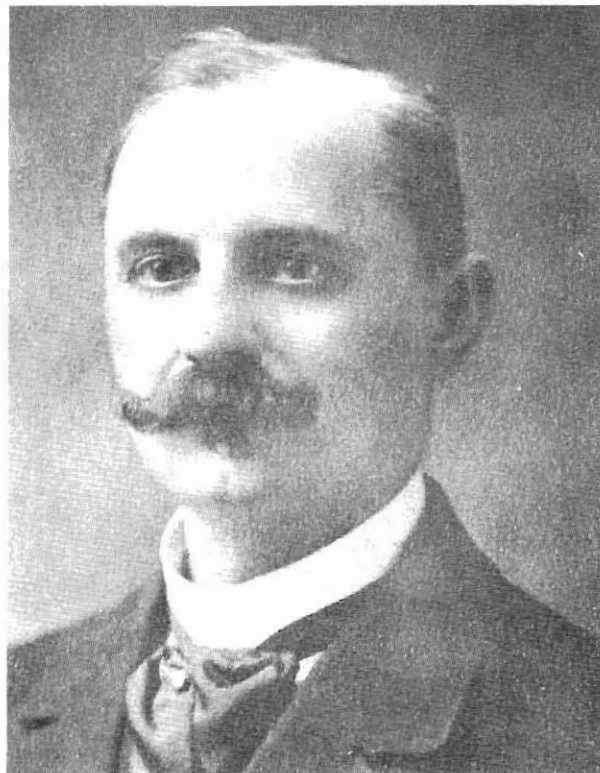
Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière  
 (1769-1812)







Jean-Baptiste Héty  
1er Maire de Lavaltrie



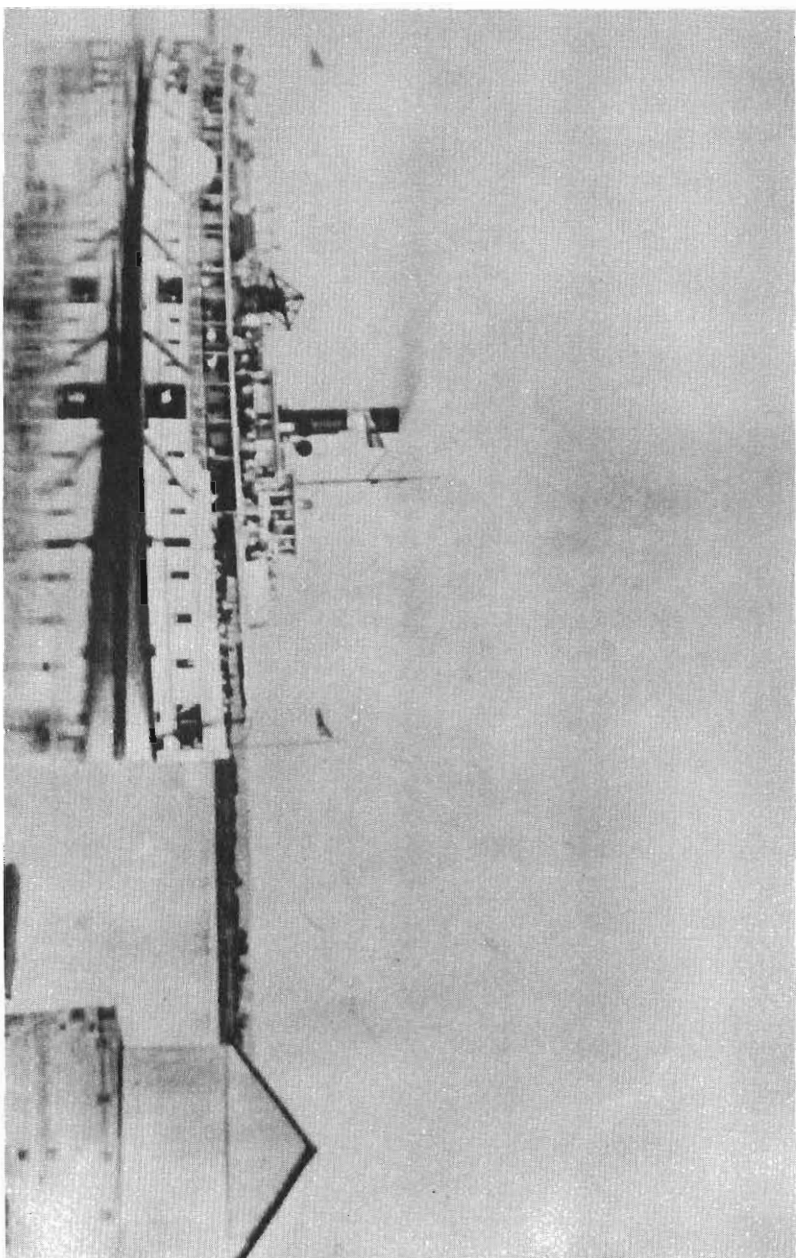
Georges-Albini Lacombe m.d.



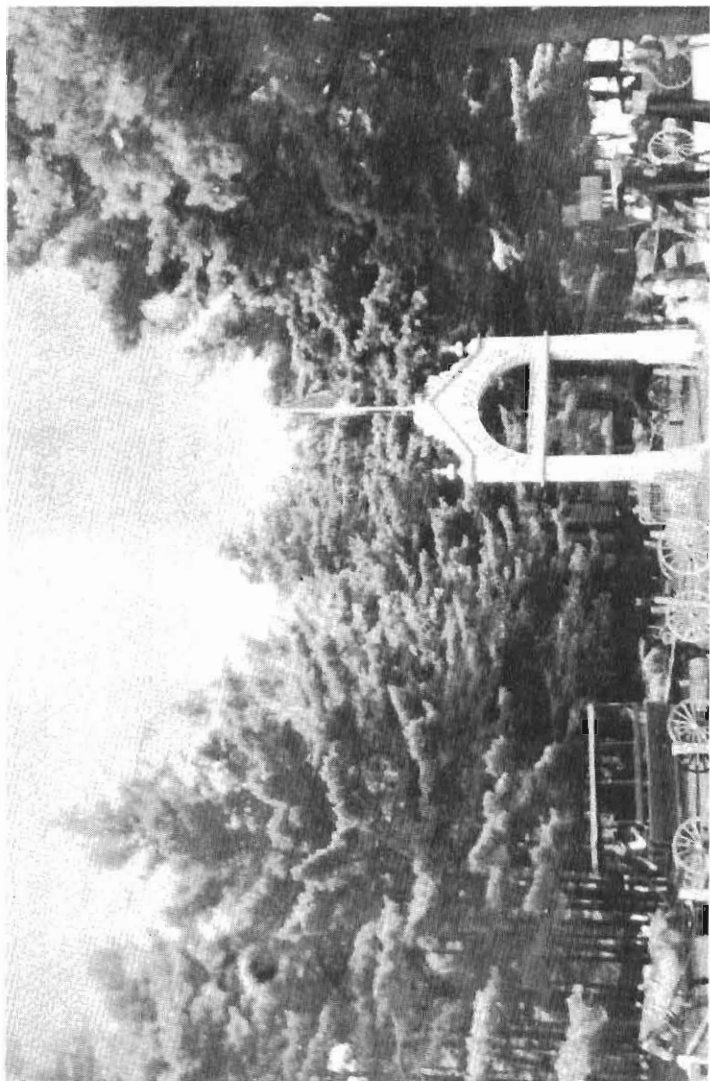
L'abbé J.-B.-H. Marcotte  
1847 - 1882



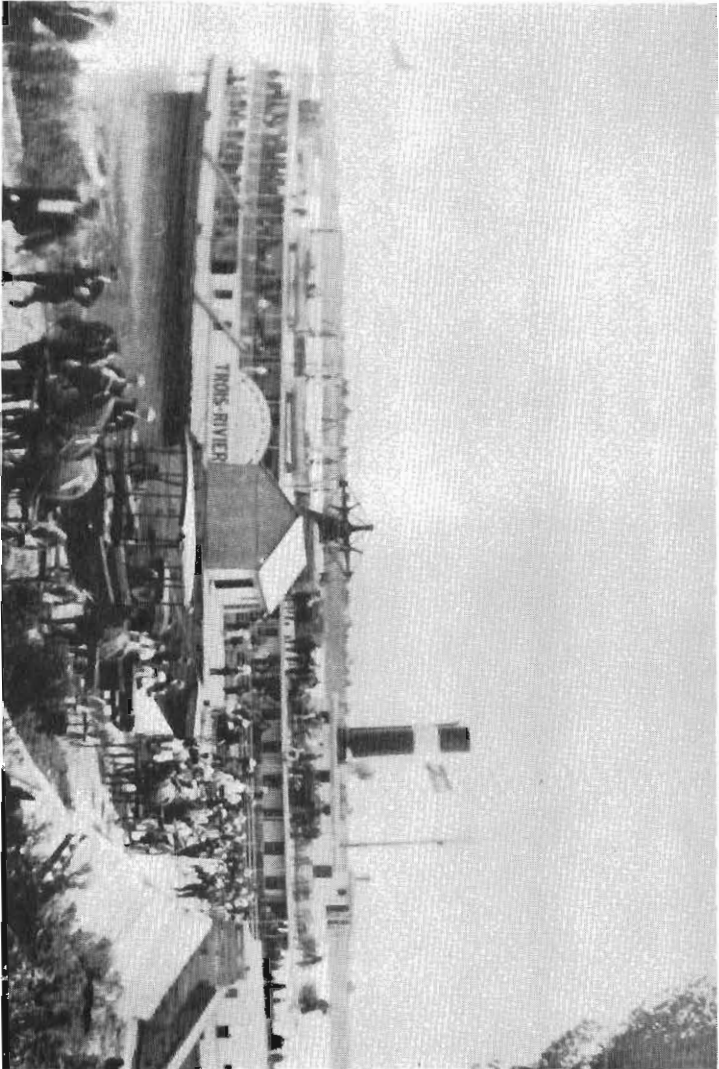
Trefflé Lacombe



Le Trois-Rivières s'approche du quai Lavallée 1919 — Photo recopiée 1972



Le parc de Lavaltrie en 1920



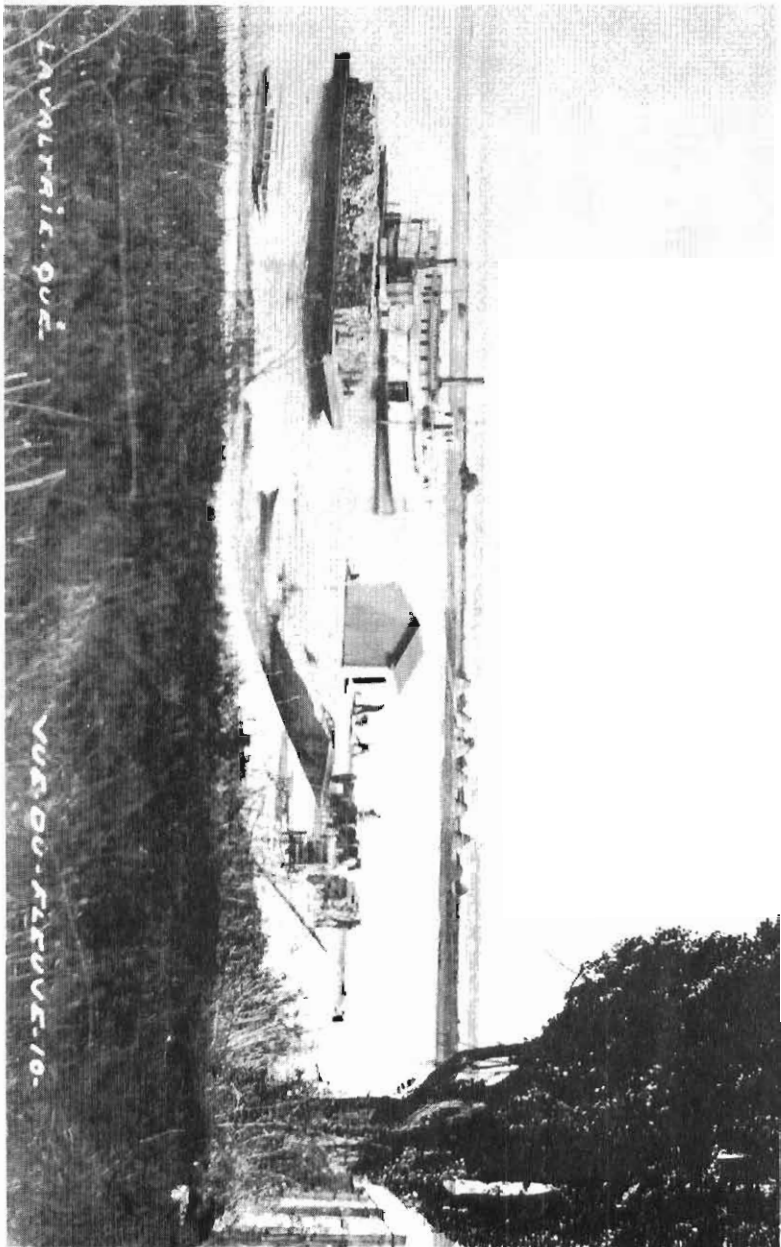
Le Trois-Rivières au quai de Lavaltrie vers 1920



Vue de Lavaltrie à la limite du village  
(1928)



Le Poteau téléphonique indique l'endroit où  
plus tard s'ouvrira la rue L'Espérance  
Lavaltrie 1928



Lavaltrie vue du fleuve



Face à l'église vers 1910



des-neiges. Il avait épousé, le 25 octobre 1898, Bernadette Roberge, fille de A. J. A. Roberge, notaire de Laprairie, dont il eut quatre enfants: un fils Louis-Conrad qui fut juge à la Cour des Sessions de la paix, et trois filles. Mme Pelletier décéda en 1934.

1854 — Le 18 décembre. LOI abolissant le régime seigneurial.

Voici d'ailleurs la liste des principaux notables de Lavaltrie en ce début du régime municipal tel que rapporté dans **The Canada Directory for 1857-58**:

Benoît, Isaac, marchand général.  
Boisjoli, François, inspecteur des chemins.  
Bondy, Agapite D., médecin, commissaire des petites causes et secrétaire-trésorier de la commission scolaire.  
Bourgeau, L. et V., menuisiers et fabricants de voitures.  
Breault, Elpide, menuisier.  
Cadron, J.-Bte, inspecteur des chemins.  
Charland, Jérémie, inspecteur des chemins.  
Charland, Joseph, tonnelier.  
Delorme, Pierre, Forgeron.  
Duplessis, N.L., maître de poste, notaire public, secrétaire-trésorier de la municipalité, et représentant de la Equitable Fire and International Life Assurance Co.  
Giguère, Amable, forgeron.  
Giguère, Pierre, épicier et surveillant du quai.  
Gravel, Joseph, meunier.  
Harnois, J.-Bte, inspecteur des chemins.  
Hétu, François, inspecteur des chemins.  
Hétu, J.-Bte, maire, capitaine de milice, commissaire des petites causes.  
Hétu, Louis, inspecteur des chemins.  
Lesiège dit Lafontaine, A., aubergiste.  
Marcotte, Rév. J.B.H., curé  
Miron, Joseph, menuisier.

Pelletier, Ambroise, boucher.  
Pelletier, François, inspecteur des chemins.  
Picard, Joseph, boucher et inspecteur des chemins.  
Poliquin, Charles, marchand de bois.  
Poliquin, Pierre, tanneur.  
Prud'homme, Siméon, cordonnier.  
Rivet, Louis, menuisier.  
Robillard, Joseph, "trashing machine mill maker".  
Robillard, Elmer, forgeron.  
Roy, J.B.H., médecin.  
Vinet, Maxime, marchand général.

1855 — Le 30 juillet a lieu la première session du conseil municipal de Lavaltrie. Se trouvaient alors réunis à la table du conseil: Jean-Baptiste Héту, Joseph Grivaux dit Boisjoli, Joseph Giguère, Joseph Lacombe, Abraham Lesiège dit Lafontaine, Emile Peltier et Elie Turgeon. Comme les contribuables n'étaient à l'époque que des conseillers, il revenait à ces derniers de se choisir un maire et c'est sur Jean-Baptiste Héту qu'ils portèrent leur choix. Le notaire Norbert le Noblet Du Plessis (grand-oncle de l'Hon. Maurice Duplessis) fut nommé secrétaire-trésorier.

Jean-Baptiste Héту naquit à Lavaltrie le 4 novembre 1811. Il était le fils de Jean-Baptiste Héту, capitaine de milice, et de Marie-Louise Chevalier. Il occupa la charge de maire pendant 12 ans, soit de 1855 à 1858, de 1864 à 1868 et de 1872 à 1876. Il fut de plus conseiller de 1860 à 1862; président de la commission scolaire de 1847 à 1850, de 1853 à 1856 et 1867 à 1877; commissaire des petites causes et, m'a-t-on dit, préfet de comté. Il décéda à Lavaltrie le 16 mai 1887 à l'âge de 75 ans. Il avait épousé à Lavaltrie, le 5 janvier 1833, Marie-Louise Griveau dit Boisjoly, fille de Joseph et de Archange Plouffe. Cette dernière décéda à Lavaltrie le 28 juin 1886. De leur mariage étaient nés 13 enfants: Adéline; Naflette (épouse de Pierre Giguère); Edwidge; Luce (épouse de Charles Laporte); Rose

Valérie; Rose-Sophie Alphonsine (épouse de Adrien Héту); Clément (époux de M.-Louise Héту); M. Edwidge; M.-Louise Arsélie (épouse de Onupne Lacombe); Ambroise Romuald (curé de St-Scholastique); M.-Edwidge (époux de Louis Leblanc); M.-Rose Laura (époux en première noce de Louis Lachance et en seconde noce de Georges Laporte); Jean-Baptiste (époux de M.-Louise Alexina Giguère).

1864 — Qui n'a pas entendu parler de la Loi Lacombe, votée en 1905, afin de protéger à la fois débiteurs et créanciers? Or l'auteur de cette loi, GEORGES-ALBINI LACOMBE, naquit à Lavaltrie le 13 janvier 1864; il était le fils de Narcisse Lacombe et de Caroline Pelletier, et cousin du vénérable Père Lacombe, le "Grand Chef des Prairies".

Après des études au collège de L'Assomption, il alla étudier la médecine au collège Victoria de Montréal. Mais son goût des voyages le conduisit à Winnipeg où il compléta ses études de médecine; il avait à peine 21 ans.

Après avoir pratiqué quelque temps à Faribault, Minnesota, il revint à Winnipeg où il épousa Henriette Muller, de Zurich, Suisse, fille de Jean Muller, professeur à l'Université de Zurich, et nièce de Ernst Keller, alors président de la République helvétique. Puis il fut nommé médecin du gouvernement pour la réserve indienne et médecin du Canadien Pacifique.

En 1891, il revenait au Québec avec sa famille. Il accepta d'abord le poste de professeur d'anatomie à l'université Bishop, près de Sherbrooke; fait plutôt rare à cette époque pour un canadien-français.

Affable, d'une culture très vaste, linguiste réputé, d'une probité peu ordinaire, le Dr Lacombe ne tarda pas à se faire un large cercle d'amis. Aussi, en 1897, les libéraux du comté de Ste-Marie le choisirent comme candidat à l'Assemblée législative. Elu le 11 mai 1897, il représenta ce comté pendant quatre termes. Comme il s'agis-

sait d'un comté essentiellement ouvrier, il prit rapidement conscience de la nécessité d'une loi qui protégerait les petites gens souvent traquées par des créanciers impitoyables. C'est ainsi qu'il devait amener ses collègues à adopter cette loi qui, sous le nom de "Loi Lacombe" ou "Loi des dépôts volontaires", a prévenu bien des injustices à l'égard des débiteurs tout en protégeant, dans une certaine mesure, les créanciers.

Après des études de droit, M. Lacombe était admis le 6 juillet 1901, au Barreau de la province. Il pratiqua cette profession à Montréal en société avec d'abord Robert Rocher, et puis avec M. J.A. Pilon. Cette pratique lui valut de grand succès surtout comme criminaliste.

S'étant mérité la confiance de Sir Wilfrid Laurier, il fut choisi en 1904 pour faire partie de la Commission Royale sur les droits des mineurs au Klondyke, à titre de secrétaire français, afin de représenter l'élément canadien français. En 1908, il était nommé régistrateur de la division Hochelaga et Jacques-Cartier et il remplit cette charge jusqu'à la fusion des bureaux d'enregistrement de Montréal.

En 1922, il se retira dans son village natal de Lavaltrie où il continua, bien que malade, à se rendre très utile surtout comme médecin, auprès de ses concitoyens qui le tinrent en vénération jusqu'à sa mort.

Dans les dernières années de sa vie, il se retira dans les montagnes du Nord, espérant pouvoir y refaire sa santé et finit ses jours, le 18 mai 1941 à l'âge de 77 ans, à Cartierville chez sa fille, Mme Maurice Sainte-Marie. Il fut inhumé le 21 au cimetière de la Côte-des-neiges. Lui survécurent ses trois filles: Mmes Paul Beaudry (Irma), Alfred Fairweather (Laura) et Maurice Sainte-Marie (Jeanne). Son épouse Henriette Muller l'avait précédé dans la tombe neuf ans auparavant.

1865 — Terrible inondation dans le St-Laurent. Près de 100 pieds de terrains, en face de la première église de pierre, s'ef-

frondent dans le St-Laurent. On décide alors, pour éviter un plus grand désastre, de rebâtir l'église et le presbytère sur le côteau voisin. Le centre du village qui était jusque-là près du fleuve est ainsi déménagé le long de la route 2 actuelle.

Les pierres des vieux édifices paroissiaux désaffectés auraient servis par la suite, soit en 1867, à la construction d'un quai durable afin de mieux accommoder le service régulier de la Compagnie Richelieu. Pendant plusieurs années cette compagnie desservit le village et donna l'occasion aux jeunes gens ainsi qu'aux bourgeois peu affairés de se rendre la fin de semaine au quai pour y voir accoster le "Filgate", le "Chambly", le "Berthier", le "Trois - Rivière" et le "Béloeil".

Vers 1893, MM. Beaudry et Langlois, propriétaires du vapeur "St-Laurent" monopolisèrent pendant quelques années le transport grâce à un quai sur chevalet que l'on démontait à la fermeture de la navigation. L'invention de l'automobile et l'amélioration des routes devaient entraîner la fin de tout cabotage dans la région.

- 1869 — Construction de l'église actuelle. La famille Bourgeau, à laquelle appartenait l'architecte Victor Bourgeau, travailla pendant plusieurs mois à l'ornementation de leur église qui fut ouverte au culte en juin 1869. Le 14 septembre suivant, Mgr Bourget consacrait solennellement le nouveau temple.
- 1869 — TELESPHORE ST-PIERRE naquit à Lavaltrie le 10 juillet 1869. Il se fit connaître comme imprimeur et journaliste tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il fut correspondant de **Montréal Herald** en 1896; directeur de l'**Opinion Publique** de Worcester, Mass., de 1899 à 1903 et rédacteur de la **Free Press** de Winnipeg. Il fut également président de la Galerie de la Presse de Québec et secrétaire du Congrès des métiers et du travail de la Province de Québec. Il publia aussi quelques oeuvres: **Histoire de commerce de Montréal** (1893)

**Histoire des canadiens du Michigan et du comté d'Essex** (1895); **The American and Canada in 1837-38: autnentic documents** (1897); **Theory and Facts** (an exnaustive review of tariff issue in Canada). Il décéda à St-Boniface, Manitoba, le 25 octobre 1912.

- 1882 — Décès à Lavaltrie, le 3 août, du curé Jean-Baptiste-Henri MARCOTTE qui fut inhumé dans le caveau de l'église paroissiale, en avant des degrés du maître-autel.

Ce bienfaiteur insigne de la paroisse était né à Deschambault, comté de Portneuf, le 9 janvier 1803, de Joseph Marcotte et de Geneviève Bernard et fut ordonné le 10 mars 1827. Il avait été vicaire à l'Acadie de 1829 à 1831, curé de l'Île Dupas de 1831 à 1847 et de Lavaltrie de 1847 à 1882. Il avait grandement facilité, par son aide financière, l'établissement du village sur le coteau après l'inondation de 1855. L'inscription qui rappelle sa mémoire et que l'on retrouve aujourd'hui dans l'église témoigne de la reconnaissance que les paroissiens eurent à son égard.

- 1893 — M. TREFFLE LACOMBE, ancien échevin du quartier de Bourget et ancien membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, naquit à Lavaltrie le 18 octobre 1893. Il était le fils de Joseph Lacombe, cultivateur, et de Arthémise Robillard, institutrice.

Dès l'âge de 15 ans, il apprit le métier de cordonnier qu'il pratiqua ensuite dans plusieurs grandes fabriques de chaussures du Canada et des États-Unis. Revenu à Montréal en 1907, il épousa Rose-Alma Héту et se consacra ensuite à la construction pour finalement s'occuper d'immeubles.

Il fut l'un des premiers directeurs de la Ligne des Propriétaires de Montréal, section de l'Est; président de la Société St-Jean-Baptiste et de la Société St-Vincent-de-Paul. Il s'occupa aussi de diverses organisations paroissiales.

siales dans la partie est de la métropole où il était d'ailleurs bien connu.

De 1934 à 1940, il représente le quartier Bourget à l'hôtel de ville de Montréal et fut membre du comité exécutif de 1936 à 1938.

M. Lacombe décéda le 11 janvier 1952 à l'âge de 68 ans et fut inhumé au cimetière de la Côte-des-neiges. Il laissait outre son épouse, deux fils, Gérard et Roland, et deux filles, Mmes Harold Malette (Rolande) et Frank Granger (Marguerite).

- 1894 — Le premier conseil des Anciens de Lavaltrie est créé. Ceux qui le composent sont: MM. Louis-Conrad Pelletier, avocat député, de Laprairie, président; Léonard-Ovide Héту, notaire, trésorier; Georges Renault, échevin de Montréal, secrétaire; Anselme Labrecque, Clément Robillard, Jean-Louis Pelletier et Louis Perreault, manufacturiers, conseillers; M. le Dr. Siméon Martineau, et M. Joachin Charland, maire de la paroisse.

Une grande fête est organisée le 26 août au bois des pins qui fut le rendez-vous de tant d'excursionnistes de la ville de Montréal pendant de nombreuses années. Etaient également de la partie, Jeannotte, député du comté de L'Assomption dont Lavaltrie faisait alors partie au fédéral, et Victor Allard, député de Berthier à Québec.

C'est ce même comité qui, en 1895, éleva un monument à la mémoire du curé J.-B.-H. Marcotte et que l'on retrouve aujourd'hui dans l'église paroissiale. En 1928, sous le nom du Comité Exécutif du retour à Lavaltrie de 1917 et présidé conjointement par Me Louis-Conrad Pelletier et l'abbé Romuald Héту, il défraya le coût de l'installation de l'éclairage ornemental électrique en l'église de Lavaltrie.

- 1900 — Honoré Beaugrand publie une légende de chasse-galerie canadienne qui a un succès considérable aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est l'histoire de Baptiste

Durand, contremaître d'un chantier de la Gatineau, qui suggère à quelques-uns de ses compagnons d'aller veiller avec leurs blondes à Lavaltrie. Ceux-ci, afin d'être transportés rapidement d'un endroit à un autre, à travers les airs dans un canot d'écorce, passent un marché avec Satan. Les conditions sont les suivantes: 1) Pendant le trajet, le nom de Dieu ne doit pas être prononcé; 2) Les voyageurs, une fois partis, doivent veiller à ne pas accrocher, en passant, les clochers d'églises.

Après s'être bien amusé à Lavaltrie, nos lurons, vers les 2 hrs du matin, rembarquèrent dans leur canot pour retourner au chantier. C'est Baptiste, le contremaître, quelque peu pompette, qui conduisit le canot. Comme ils arrivaient à leur point de départ sans avoir accroché un seul clocher d'église, le conducteur, par une fausse manoeuvre, s'approcha trop près d'un pin géant et nos lurons furent précipités en bas.

C'est probablement la légende la mieux réussie qui ait été écrite au Canada jusqu'à nos jours.

- 1907 — Installation du premier service téléphonique à Lavaltrie par le curé G.A. Picotte. Il obtient même du conseil la permission d'établir une ligne entre Lavaltrie et L'Assomption. Lorsqu'il quitta Lavaltrie en 1909, le curé Picotte vendit sa ligne à M. Amédée Villeneuve qui, à son tour, la vendit à la Compagnie Bell.
- 1909 — Apparition de la première auto à Lavaltrie. C'était une "Russel Knight" et appartenait à M. Amédée Villeneuve.
- 1911 — Le 31 décembre, le presbytère de Lavaltrie est détruit par un incendie. Seuls les registres des baptêmes, mariages et sépultures furent sauvés de ce désastre et cela, grâce à la présence d'esprit du Dr. Siméon Martineau. La valeur du presbytère était d'environ \$5.000. et les pertes mobilières furent estimées à \$2,000. Les assurances ne s'élevaient malheureusement qu'à \$2,000.



Le 7 octobre 1911, les travaux du nouveau presbytère de brique étaient terminés. Il avait coûté \$6,060. C'est ce même presbytère qui existe encore aujourd'hui.

- 1918 — L'éducation des jeunes villageois est principalement confiée aux Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie et cela, pour une période de plus de quarante ans. Cette année-là, M. Amédée Villeneuve manufacturier de chaussures, décide de pourvoir son établissement de lumière et d'énergie électrique. Le conseil municipal lui permet même d'appliquer son surplus d'électricité à quelques services publics du village. Le 7 juillet 1919, il lui est même permis de prolonger cette distribution sur une distance d'un mille à l'est et à l'ouest de la source domestique. Cette entreprise audacieuse suscita l'intérêt de la population et favorisa la signature d'un contrat entre le conseil municipal et la Cie Shawinigan "pour l'installation de 12 lumières sur la route de la Grande Côte". En juillet 1925, l'ouvrage était complété.
- 1927 — La campagne et le village décident d'avoir leur conseil distinct. Les gens de la campagne ne demandaient pas mieux que de se soustraire aux taxes occasionnées par les améliorations dont le village était, à leurs yeux, le grand bénéficiaire, et les villageois de leur côté éprouvaient le besoin d'avoir une plus grande influence au sein du conseil. M. Romulus Martineau fut choisi maire de la municipalité du village et M. Charles-Edouard Héту, celui de la campagne.
- 1929 — M. Jos. Villeneuve s'associe avec M. Jean-Baptiste Perreault pour fonder La "P. V. Shoe"; cette manufacture de chaussures, la plus importante que la paroisse ait connu, employa plus d'une centaine de personne avant d'être détruite par un incendie en 1955.

La Banque Canadienne Nationale de L'Assomption ouvre une succursale à Lavaltrie et en confie l'administra-

tion à M. Louis Robillard. De nos jours, ce poste est occupé par M. Emile Martineau.

1933 — Les essais de culture de tabac jaune ou de Virginie entrepris par l'agronome Conrad Turcot dans la région de Joliette se révèlent positif et ne tardent pas à attirer les acheteurs de terres de sable. En 1938, St-Thomas avait déjà 1,486 arpents réservés à cette culture, Lanoraie 559 et Lavaltrie 121. Il n'en fallait pas plus pour intéresser d'autres cultivateurs. Aujourd'hui, la culture du tabac jaune constitue avec celle des fraises et des patates la principale source de revenus des cultivateurs de la paroisse.

1936 — Décès à Lavaltrie, le 14 septembre, de M. LUCIEN BENOIT, sculpteur. Il était le fils de Isaac Benoit, instituteur de Lavaltrie, et de Charlotte Giguère. Lucien Benoit naquit à Contrecoeur le 10 juillet 1850 et recut son éducation primaire à Lavaltrie. Vers l'âge de 17 ans, il alla à Montréal où il se destina à la profession de sculpteur, pour laquelle il avait les plus grandes dispositions. Il fit ses débuts dans l'atelier de M. J. B. Mesnard. A peine son apprentissage commencé qu'il joignit les zouaves pontificaux qui quittèrent Montréal 1868. Après la prise de la Ville Eternelle, le 20 septembre 1870, la guerre était terminée et M. Benoit revint à Montréal avec son bataillon. Là, il reprit sa profession chez M. Dauphin. Quatre ans plus tard, il entra chez M. Bourassa, artiste peintre, où il put développer son talent artiste. On lui confia alors l'exécution de la sculpture et de la dorure de la magnifique chapelle Notre-Dame de Lourde, située sur la rue Ste-Catherine.

En 1880, il ouvrit à son compte un atelier de sculpture sur la rue Amherst et, quatre ans plus tard, il fonda une manufacture de portes et fenêtres, au carré Papineau. Il eut à faire des travaux importants de sculptures et menuiserie d'ameublements d'églises, entr'autre: l'intérieur des églises St-Léonard, Ste-Thérèse, Pembroke, Joliette,

du Sacré-Coeur à Ottawa, etc. En 1894, il travailla à la construction de la Cathédrale de Montréal.

Il avait épousé, le 24 février 1873 à Lavaltrie, Albina Bourdon, fille de Frs-Xavier et de Sophie Pelletier. De ce mariage naquirent 11 enfants: dont 4 moururent en bas âge.

1944 — Décès le 4 février 1944 du R.P. LOUIS CHAGNON, s.j.; à l'Hotel-Dieu à l'âge de 48 ans. Née à Lavaltrie le 12 septembre 1895, il était bien connu pour ses conférences et ses écrits sociologiques. Au moment de son décès, il était professeur d'économie politique et dirigeait les exercices pratiques en sociologie, au scolasticat de l'Immaculée-Conception.

1944 — Le règlement 31 est adopté par le conseil municipal du village et stipule qu'il est défendu:

- 1) aux personnes âgées de 7 ans et plus de se promener dans les limites de la municipalité en costume de bain.
- 2) aux personnes de sexe féminin âgées de 7 ans et plus de circuler en "shorts".
- 3) aux enfants de moins de 14 ans de se promener seuls après neuf heures du soir.

O tempora! O mores!

1945 — Le 20 août marque le dernier "picnic" organisé par M. Eugène Lefebvre à l'intention surtout des gens de Montréal qui, à la suite d'une randonnée en bateau, venaient se détendre à son "Parc de Lavaltrie"

1946 — Pour la première fois, à la suite d'une décision du conseil municipal, l'ouverture de la route 2 durant l'hiver est confié à un contracteur au taux de \$75.00 du mille. Autrefois, chaque propriétaire résidant le long de la route 2 devait dégager lui-même la partie de route traversant son lot. Parmi les premiers qui travaillèrent ainsi à l'ouver-

ture de la route 2, on note les noms de MM. Roger Miron, Gérard Lachance et par la suite, Alfred Fontaine.

- 1963 — Inauguration officielle de la centrale d'épuration. L'usine de traitement d'eaux-vannes a une capacité de 300,000 gallons par jour et purifie le contenu des égouts qui se déjette dans le fleuve dans une proportion de 95 pour cent.

Début du transport scolaire des étudiants de la paroisse du niveau secondaire à la Régionale Le Gardeur de Repentigny.

- 1964 — Le 15 mai, inauguration d'un nouveau Bureau de Poste à Lavaltrie. M. Gérard Martineau en est le maître de poste.

- Construction d'un aqueduc à Lavaltrie. Ce dernier est alimenté par une usine de filtration ayant une capacité de 300,000 gallons d'eau par jour bien que la consommation actuelle soit aux environs de 100,000 gallons par jour. Il permet de plus la création d'un service efficace d'incendie.

On notera cependant qu'il existait déjà à Lavaltrie, depuis le début du siècle un aqueduc construit par M. Jos. Robitaille et alimenté par des sources se trouvant sur les terres de MM. Eloi et Edmond Lacombe ainsi que sur celle de M. Pierre Pelletier. C'est ce même aqueduc qui dessert encore aujourd'hui la paroisse de St-Sulpice ainsi qu'une partie de la paroisse de Lavaltrie (i.e. la campagne).

- 1967 — Construction du Centre des loisirs de Lavaltrie. Une commission spéciale voit à la bonne marche du centre et elle est présidée depuis sa fondation par le Dr Gérard Lavallée.

- La paroisse St-Antoine de Lavaltrie compte 505 familles et une population totale de 2080 personnes.

- Ouverture d'une pharmacie à Lavaltrie par M. Michel Sirois en avril 1967.

- 1969 — Inauguration, le 25 mai, de la nouvelle Caisse Populaire de

Lavaltrie. M. Réal Pelletier est nommé gérant. M. Lionel Pelletier en est le président.

1970 — Construction d'une piste d'accélération.

1971 — Rénovation et agrandissement de l'école Jean C. Chaussé; ce qui correspond avec l'abandon de l'ancien couvent qui sert présentement pour le service d'éducation permanente.

1972 — Le regroupement scolaire est complété. La commission scolaire de Lavaltrie disparaît pour faire place à un comité qui voit à l'administration scolaire pour toute la région desservie par la Régionale Le Gardeur.

Le conseil municipale du village se compose, à l'heure actuelle, de: M. Roland Miron, maire, et de MM. Alain Hervieux, Richard Hervieux, Marcel Lafrenière, Donald Latour, Jean-Guy Paquin et Lucien Pelletier, conseillers.

A la table du conseil pour la municipalité de la campagne, on retrouve: M. Georges-Guy Pelletier, maire et MM. Jacques Auclair, Jacques Boisjoli, Vianney Désy, René Giguère, Georges-Hector Pelletier et Robert Vaes, conseillers.

M. Charles Martineau est secrétaire-trésorier pour les deux conseils.

Le 24 juin, ouverture officielle des fêtes du tricentenaire de Lavaltrie par une messe en plein air, un souper champêtre, un feu de joie, une danse continuelle...

## ANNEXE I

### LISTE DES MAIRES DE LAVALTRIE

Jean-Baptiste Héту 1855-1858  
Agapite Douaire de Bondy 1858-1862  
Victor Bourgeault 1862-1864  
Jean-Baptiste Héту 1864-1868  
Joseph Grenier 1868-1870  
Joseph-Edouard Mousseau 1870-1872  
Jean-Baptiste Héту 1872-1876  
Elie Turgeon fils 1876-1883  
Siméon Martineau 1883-1891  
Louis Lacombe décembre 1891 à février 1892  
Joachim Charland 1892-1897  
Joseph Grenier 1897-1899  
Jérémie Desroches 1899-1902  
Napoléon Giguère 1902-1905  
Victor Bourgeault 1905-1906  
Napoléon Giguère 1906-1907  
Louis Robillard 1907-1910  
Jean-Baptiste St-Pierre 1910-1911  
David Beaudoin 1911-1914  
Georges Boisjoli 1914-1916  
Napoléon Courtois 1916-1917  
Romulus Martineau 1917-1921  
Louis Hénault 1921-1927  
Charles-Edouard Héту 1927-1931  
Pierre Pelletier 1931-1954  
Albert Charland 1954-1961  
Dominique Charette 1961-1967  
Maurice Lareault 1967-1971  
Dominique Charette 1971-1972  
Georges-Guy Pelletier 1972-

## ANNEXE II

### MUNICIPALITE DU VILLAGE

Romulus Martineau 1927-1929  
Philippe Villeneuve 1929 (janvier-août)  
Albert Villeneuve 1929-1931 (mai)  
Joseph Breault 1931-1933  
Albert Villeneuve 1933-1934  
Louis-Joseph Boisjoli 1934-1935  
Joseph Villeneuve 1935-1956  
Roger Miron 1956-1961  
Roland Miron 1961-

### LISTE DES SECRETAIRE-TRESORIERES

Norbert Le Noblet Duplessis 1855-1859  
Noel Hétu 1859-1860  
Isaac Benoit 1860-1862  
Agapite Douaire de Bondy 1862-1869  
Damase Marsolais 1869-1891  
Siméon Martineau 1891-1918  
Aimé Martineau 1918-1934  
Charles Giguère 1934-1936  
Emile Martineau 1936-1958  
Charles Martineau 1958-

### ANNEXE III

#### LISTE DES CURE DE LAVALTRIE DEPUIS 1827

Jean-Frs-R. Gagnon 1827-1835  
Charles-Léon Vinet Souigny 1835-1840  
Augustin Tessier 1840-1841  
Adrien Théberge 1841-1846  
Pierre Mercure 1846-1847  
Jean-Baptiste-Henri Marcotte 1847-1882  
Charles-Philippe Trottier de Beaubien 1882-1885  
Cyrille-Stanislas Huet 1885-1903  
Grégoire-Auguste Picotte 1903-1909  
Joseph-Edmond Bruyère 1909-1915  
Delphis Desroches 1915-1921  
Elie Deschênes 1921-1929  
Joseph-Félix Poirier 1929-1931  
Hermas Lachapelle 1931-1952  
Jean-Chrysostôme Chaussé 1952-1955  
Joseph Perreault 1955-1962  
Donat Héneault 1962-1966  
Omer Lane 1966-1970  
Hermes Pelland 1970-





LES AMOURS DE GUILLEMETTE  
CONTE  
DE  
YVES THERIAULT



Dix ans auparavant, Hardouin avait acheté du Sieur Gosse-  
lin qui avait son quai en amont du grand courant de la chute, à  
Beauport, un canot de transport long d'au moins vingt coudées et  
avec lequel il se proposait de porter des effets, des victuailles et  
des hardes le long du fleuve en partance de Québec et à chaque  
destination accueillante et désignée jusqu'à Ville-Marie.

Pendant plusieurs années, Hardouin navigua ainsi durant les  
beaux mois. La barque était mâtée et portait voile liée à cul sur  
une vergue ballante. C'était loin de la voilure des barques de hau-  
te mer et le mince canot n'eut pas résisté longtemps aux grandes  
vagues de l'océan. Mais c'était plus qu'on aurait espéré voir sur un  
simple cours d'eau intérieur et le maître de bord, Hardouin, avait  
su longtemps s'en contenter.

Mais à tant voguer à la merci du vent et des caprices de  
vagues, l'on vient à ambitionner plus et mieux. C'est ainsi qu'à  
travers l'histoire de la navigation, les cotres devinrent des goélet-  
tes, les goélettes des trois mâts et les trois mâts des vaisseaux de  
ligne portant fièrement vergues et voilures à quatre grands mâts  
de pin résineux.

Au début, il n'avait été pour Hardouin que de porter vers  
l'amont des marchandises, et vers l'aval, des ballots de pellete-  
ries trafiquées au fort de Ville-Marie. Mais ici et là, le long du fleu-  
ve et des abords propices, des gens de toute venue et de toute  
ambition s'installaient sur les terres loties partout où il se pou-  
vait trouver de l'oeuvre de bras, de la terre à bêcher, des plantes  
à faire croître. Pour Hardoin, le signal d'un nouvel établissement  
c'était de porter en commandes dûment parvenues aux marchands  
de Québec, les bêches, les fourches et les faux, ainsi que les pier-  
res pour aiguiser les lames. Il n'était pas long ensuite qu'il faille  
porter vers cette destination le premier bétail. C'était presque  
toujours de la jeune taure, de la génisse ou du veau de bel avenir  
en provenance des fermes de la côte de Beauport ou de celles de  
l'île d'Orléans. Après, la vie suivait son cours et Hardouin menant  
à Ville-Marie quelque passager curieux et peu savant de la popu-  
lation des rives, pouvait pointer du doigt vers quelque nouveau toit,  
quelque nouvelle grange, et venu le temps frais d'automne, quel-  
que nouvelle fumée se vrillant dans le beau ciel bleu du Canada.

Mais Hardouin toutefois commençait à trouver la manoeuvre essoufflante. L'âge marquait l'homme qui n'avait déjà plus ses vingt ans. A un solstice de juin, il se trouva à deux reprises bien en peine dans les vastes eaux du Lac Saint-Pierre. Dès lors, il se promit qu'au retour à Québec il consacrerait le temps d'amarrage à imaginer un meilleur sort.

Il y avait à l'Anse-au-Foulon, une buvette enfumée où Hardouin, de retour de Ville-Marie, discuta de son problème à la cantonnade. Le bon boire aidant, il fut inventé autour de la table où consommait Hardouin, mille solutions qui n'en étaient pas, et l'une d'elles qui en était. Et ce fut ainsi qu'au voyage suivant accompli par Hardouin dans son grand canot vers Ville-Marie, en plus de la voilure d'antan pour mouvoir l'embarcation, il y eut, solidement assis sur des bancs de chêne boulonnés à la coque, trois rameurs musclés; Antoine, Félix et Yannick: deux Normands et un Breton. A l'étrave, pour chanter le rythme quand le vent et la vague et la rame portaient beau, Hardouin et les gigues ou les bourrées de son pays poitevin.

A l'aube d'un matin, dans un vent trop mou pour cambrer la voile, l'embarcation prit vers les hauts du fleuve sans attendre. C'était un phénomène nouveau pour Hardouin qui avait si longtemps obéi aux seules brises. Toute cette journée-là, alors que le canot était mû tantôt par de longues rafales montant du golfe et tantôt encore par la seule force des rames, Hardouin put se froter les mains d'aise. Il avait pris une heureuse décision et il ne pouvait que s'en réjouir.

Même à travers un Lac Saint-Pierre agité de vagues, le canot vogua sans encombre, les rameurs à leur banc et Hardouin à son poste, lançant en écho sur l'eau des chants et des sons de joies comme il ne s'en était jamais entendu. L'on en vint finalement aux îles et une fois de plus les rives se rapprochèrent.

Le soir à la halte sur la berge, le rameur Félix semblait songeur. Même convié, il restait à part, contemplant la splendeur du ciel et la sombreur de la forêt toute proche. Un soir, Hardouin se montra curieux.

— Dis-moi, Félix, tu n'as rien à chanter avec les autres?

Félix fit lentement non de la tête.

— Tu ne sembles pas heureux, dit Hardouin.

Mais Félix l'interrompit:

— Faut pas dire ça, patron, c'est justement que je suis heureux comme jamais je ne l'ai été auparavant dans toute ma vie et n'importe où dans le monde.

Entendant l'émotion mal contenue dans la voix de Félix, les hommes autour du feu s'étaient tus et le couplet d'une chanson était resté suspendu à mi-chemin dans les échos.

— Vous avez vu, les gars, s'écria Félix, le pays de chaque côté des rives; en connaissez-vous de plus beau? Ici il y a de la place pour un homme!

Il voulait dire "un homme de taille, un homme de muscles, il voulait dire la place à croître et se multiplier". Il voulait parler de toute la terre qui attendait d'être ameublie, cajolée, cultivée...

Tous ils dormirent tôt ce soir-là, sauf Félix qui était allé s'asseoir pendant longtemps. Le lendemain, quand ils reprirent les rames, il y avait quelque chose de changé, comme si une communion nouvelle s'était établie qui les liait les uns aux autres sans qu'ils sachent pourquoi ou comment. Et parce que le destin avait pré-ordonné toute chose avant que ne songe Félix à remonter ce fleuve, il se produisit au cours de la journée un évènement bizarre. Le canot filait durement, à contre courant, sorti des îles et déjà rendu dans des eaux plus frissonnantes. A babord, la rive était plutôt escarpée, sans cap toutefois et sans embouchure, sauf, droit devant où s'apercevait à une trentaine d'encablures, l'arrivée tumultueuse d'une petite rivière qui semblait cascader d'un coteau.

Ce fut le rameur Félix qui eut premier vent d'une étrangeté. En effet, sur les eaux presque torrentueuses de ce qui allait être un jour appelé "la petite rivière Saint-Jean", quelque chose flotait, d'un surprenant coloris. Félix fut le premier à l'apercevoir. D'un doigt tendu, il s'écria:

— Patron, il y a quelqu'un là!

Lofant de la voile et de la rame, Hardouin fit aussitôt mettre le canot en erre et l'amortit quasi à l'embouchure.

— C'est une femme!, vocifera Yannick.

Et d'une drôle de voix toute bouleversée, Félix murmura de son côté, les mains jointes:

— C'est une fille!

Et toutes les mains se tendirent vers la naufragée.

La fille repêchée, les gens de la rive étaient venus à la resousse à leur tour et l'on avait su qu'elle habitait un peu plus loin et un peu plus haut sur cette petite rivière, dans une maison bâtie en pièces d'épinette rouge par son père devenu colon tant bien que mal une quinzaine d'années auparavant.

Quand les trois hommes reprirent leurs rames et que Hardouin scanda de nouveau le rythme, plus rien n'était semblable. Ce que pouvait se dire Félix, c'était d'avoir aperçu une fille de seize ans, aux yeux incroyablement rieurs, à la chevelure incroyablement blonde, aux gestes incroyablement gracieux. Tout était, dans l'esprit de Félix, incroyable parce que rien en lui n'arrivait à croire la merveille qui s'était produite. Mais comment le dire? Et comment braver les sourires entendus et moqueurs de ses compagnons? Quand Antoine avait dit reprenant sa place de rameur:

— C'était vraiment une belle fille!...

Comment Félix eût-il pu s'empêcher de rougir du front au menton? Comment, Dieu possible, aurait-il pu empêcher ses mains de trembler sur les poignées des rames? Et se pouvait-il que personne n'entende autour de lui les battements puissants et désordonnés de son coeur? Le père de la fille, un costaud à la jambe boiteuse, pourtant, avait dit aux hommes du canot s'adressant à la ronde et à personne en particulier:

— Vous l'avez sauvée!

De simple humilité, Félix n'aurait pu s'attribuer ce mérite. Mais il se souvenait du regard éperdu de la fille qui s'était posé sur lui et où se lisait une immense gratitude. Et Félix s'en trouvait tout chaud à l'âme.

Rendu à Ville-Marie, Félix montra tous les signes du plus grand désarroi. Tout le temps mis à se restaurer, à reprendre des forces, Félix montra qu'il était bouleversé et désordonné. Il erra comme une âme en peine entre les habitations à l'intérieur de la palissade. A l'extérieur du fort, il arpenta les sentiers battus se montrant bien peu soucieux de l'embuscade possible par les Sauvages. Le soir, à la veillée, un troisième verre délia les langues et ce fut Antoine qui battit campagne.

— Patron, dit-il, on va perdre Félix !

Et la joie fut générale autour de la table portant les cruches de puissant élixir. Une joie n'incluant toute fois pas Félix qui restait plongé dans ses pensées roses. Le regard perdu, le sourire béat, il était complètement détaché des choses de ce monde.

— Patron, répéta Antoine, non seulement nous allons le perdre, mais nous l'avons déjà perdu !

Sur quoi Yannick asséna en un grand éclat de rire une solide claque dans le dos de Félix qui faillit aller s'abattre entraînant avec lui la table, les cruches et les verres. Du coup, il sembla s'éveiller un peu.

— Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que vous me faites ?

Le patron fut sérieux.

— C'est peut-être à toi que tu le fais, Félix ! Réfléchis bien !

— Monsieur Hardouin, dit Félix, je veux vous parler : privément si possible.

Dehors, dans le calme, dans le silence, Félix eut un grand soupir.

— Je ne veux pas laisser les choses comme ça, dit-il. La rivière où nous avons sauvé la fille, je veux y retourner.

— Tu veux revoir cette fille, dit Hardouin . . .

— Oui, admit Félix, je veux la revoir. Je veux l'épouser : elle est pour moi.



Hardouin eut à son tour un long soupir.

— Sans plus savoir, fit-il ! Comme ça, sans la connaître ! Félix se buta.

— Je la connais, dit-il. Je n'ai pas besoin de la connaître davantage. Que le bon Dieu me la donne telle qu'elle est, ça me contentera.

— Avec les trente sols que tu gagnes à chaque voyage dans mon canot, tu pourrais faire vivre une femme, Félix ?

Mais Félix serra les poings.

— J'y arriverai, dit-il.

Les mots de Hardouin se rivèrent dans l'esprit de Félix; toute cette nuit-là, il dormit très mal. Rêvant à des fortunes inaccessibles, s'imaginant soudain vainqueur et triomphant, prince exilé de quelque royaume, riche potentat capable de contenter tous ses désirs. Mais sitôt qu'il s'installait dans cette euphorie nouvelle et qu'il s'apprêtait à en goûter la sérénité, la dure réalité lui revenait à l'esprit et il se retrouvait pauvre et besogneux, rongé par l'insomnie et l'impuissance. La dernière partie de cette nuit-là, il la passa dehors à marcher de long en large dans l'enceinte du fort endormi.

Quand l'aube parut et que le jour s'annonça paisible à l'horizon, Félix entr'ouvrit une poterne et contempla de plus près le pays. Voyant cette forêt hachée de clairières, arrosée de gais ruisseaux se hâtant vers le fleuve; il se souvint de l'émotion qu'il avait ressentie en apercevant les rives du Saint-Laurent pour la première fois. Il revit aussi la petite rivière Saint-Jean, le corps ballotté et pantelant de la jeune fille et le regard de celle-ci lorsqu'elle avait tenté d'exprimer sa gratitude à Félix et aux autres.

Plus Félix songeait à elle, plus la résolution s'affirmait en lui d'épouser un jour cette fille. Mais en même temps les difficultés de l'entreprise lui apparaissaient de plus en plus grandes. Hardouin avait raison lorsqu'il parlait des trente sols de Félix. C'était effectivement tout ce qu'il avait en poches et l'on ne formule pas de grands projets d'avenir avec de tels moyens. Vitement Félix

repassa en sa tête ce qu'il pouvait monnayer en ce pays neuf qui assurerait une survie à ses rêves et leur réalisation possible. La force des muscles d'abord; mais il en pratiquait couramment l'expérience, sans grand profit d'ailleurs, depuis le temps qu'il était en Nouvelle-France. Il se peut monnayer aussi l'acharnement d'un homme, ses vouloirs, ses loyautés, son ambition : mais tout cela n'apparaissait à Félix que comme principe à défendre, que comme gage de bonne continuation des événements.

Comment tenir en main les écus en or de bon aloi et frappés à l'effigie royale avec lesquels fièrement aller jusqu'à la petite rivière Saint-Jean, en remonter un peu le cours et emporter d'un seul élan la fille blonde aux profonds yeux bleus?

Pour cela, il fallait des gestes concrets, des actes positifs, l'accomplissement d'une tâche majeure contre laquelle il serait versé à Félix des pièces sonnantes et trébuchantes.

Il en était là dans ses pensées toujours de plus en plus désespérantes quand il perçut un bruit d'abord, et bientôt un mouvement dans les herbes bordant un ruisseau. Dans le fort l'on commençait à bouger et Félix se hasarda à sortir plus avant, curieux de voir ce qui vivait si proche. Il n'eut pas à faire long qu'il aperçut un castor affairé à reconnaître les troncs lisses d'une "talle" de bouleaux.

"Voilà, se dit Félix, si personne ne dérange cette bête, il ne sera pas long qu'une chaussée barrera ce ruisseau." Il mijota longuement cette pensée, sentant confusément qu'elle cachait une solution possible à son mal. Et puis soudain, il eut un grand sursaut. Il venait de songer justement qu'avec une chaussée de castor si près du fort, il serait facile aux gens de Ville-Marie de se munir de pelleteries toutes fraîches. De fil en aiguille, si l'on peut dire, il n'était pas plus ardu de déduire que si une telle chose pouvait servir les données de la colonie, elle pouvait tout autant servir un pauvre rameur n'ayant que trente sols en poche.

Dès le lendemain, Félix ne ramait plus au profit de Hardouin, contre ses brodequins de cuir et vingt sols de son bien de la veille. il avait obtenu d'un sauvage accueillant, campé hors les murs et près de l'eau fraîche, six trucs infailibles et patiemment appris

pour capturer le castor, et un canot en écorce de bouleau, léger comme une plume et bien assez résistant pour les courants du fleuve. A partir de quoi, Félix, instruit par le sauvage et bien équipé pour le voyage rapide et sans effort, prit par le Saint-Laurent après de brèves et ultimes objurgations de Hardouin.

— Tu as bien réfléchi à ce que tu te proposes de faire ?

— Oui, Patron.

— Je ne suis plus ton patron.

— Je garde bonne souvenance de vous, quand même.

— Le peu de temps que tu auras ramé pour moi . . .

— J'aimais la besogne.

— Et pourtant, tu pars !

— Oui.

Hardouin hocha la tête d'un air inquiet :

— Tant mieux si tu as bien pensé ton projet, mais si tu échoues ? . . .

— Je réussirai, interrompit Félix. Il le faut.

Félix entreprit donc le fleuve dans son svelte canot d'écorce. Il avironna longtemps, doubla deux pointes obtuses, puis une troisième où croissait un important bosquet de trembles très vieux et très gros du tronc comme des fûts de vin ancien. Il arriva à la fin à une embouchure, puis, peu de temps après, à une autre.

Il reconnut des amers, qui lui avaient été expliqués par Hardouin au premier passage. Il s'agissait de deux cours d'eau encerclant les îles de cet archipel où se trouvait l'installation de Ville-Marie. Félix se souvenait qu'en aval de la première rivière, s'il scrutait patiemment et minutieusement les rives du fleuve, le long de trois lieues environ, il ne manquerait pas de voir l'embouchure de la petite rivière Saint-Jean. Il en fut donc ainsi et jamais regard plus perçant n'avait fixé ces berges jusqu'à ce qu'apparaisse l'arrivée cascadante des eaux limpides où devait s'engager Félix. Il

cacha le long canot dans les hautes herbes au bord du fleuve et s'engagea à pied le long du cours d'eau la petite rivière.

En quelques minutes, il arrivait à la première grande courbe, puis il devait contourner un marécage pour retrouver plus loin, que cette pièce d'eau, la rivière, à peine plus importante qu'un ruisseau. Sur un coteau sablonneux, en face d'un important bois de grands pins noirs, Félix découvrit la maison où présumément habitait la fille blonde.

C'était en effet une solide maison de pièces au toit pointu, flanquée d'une grange non moins bien arrimée, en planche sciée à deux hommes dans des troncs longs d'au moins quatre toises. La porte de la maison était ouverte et des enfants jouaient devant le seuil. Une femme apparut observant le venant. Félix se redressa, essuya son front en sueur d'un revers de manche et s'inclina un peu.

— Je viens, dit Félix, voir une fille que mes camarades et moi nous avons sauvée des eaux il y a trois jours à peine.

La femme eut une grande exclamation joyeuse et jeta les bras au ciel.

— C'est vous ? s'exclama-t-elle. Alors entrez ! Il faut vous restaurer un peu ; boire du lait de nos vaches, manger de notre pain !

Et ce fut ainsi qu'autour de la grande table de bois brut que Félix revit la fille blonde qui se nommait Guillemette, connut sa mère et connut son père plus une ribambelle d'enfants.

Et ce soir-là, au crépuscule de juillet, dans les ombres longues et aux chants déjà accordés des oiseaux nocturnes, elle marcha de long en large sur le chemin devant la maison, aux côtés de Félix.

— Je suis venu, dit-il . . .

Et Guillemette l'interrompit allègrement :

— Parce que vous aviez pitié de moi.

— Non, s'écria Félix, il n'est nullement question d'avoir pitié, il fallait que je revienne ! . . .

— Pourquoi, demanda Guillemette ?

— Parce que je crois bien que je vous aime, répondit Félix.

En ces temps-là, dans les vieux pays, il était mal vu de se déclarer aussi crûment. Mais c'était la Nouvelle-France, une colonie bien loin de la mère patrie et beaucoup des anciennes coutumes ne tenaient plus. Ainsi, que Guillemette put se promener à la pénombre sur un chemin bordé de hauts fourrés aurait eu en France de quoi susciter la colère d'un père de famille. Mais le long de la petite rivière Saint-Jean, le père de Guillemette n'avait pas exigé qu'une soeur ou qu'un frère de la fille les accompagne en guise de chaperon.

Son amour déclaré, Félix se sentit naturellement bouleversé. Il aurait voulu se voir six pieds sous terre. Les moeurs de la colonie avaient beau être plus relâchées que celles de la mère patrie, le geste qu'il venait de poser était quand même audacieux. Mais au lieu des foudres s'abattant sur lui, Félix entendit seulement la voix de Guillemette toute douce, toute posée et fort raisonnable qui répondait à sa déclaration sans même un soupir.

Dans l'ombre tombée, les cheveux de la fille luisaient quasi comme un phare. Dorés, on eut dit qu'ils avaient emmagasiné du soleil toute la journée pour en rendre à volonté le soir alors que la nuit tombait. Et le sourire de la fille était ineffable. Au lieu d'un visage contracté de colère, c'était un aspect doux et attentif qu'elle offrait. Félix en riait d'aise, le visage tourné vers le firmament où des étoiles commençaient à paraître et où la lune à l'horizon montait en un grand cercle rougeoyant.

— Vous ne m'en voulez pas, mademoiselle Guillemette, dit Félix, de vous avoir confessé mon amour ?

Guillemette hocha un peu la tête, se prit un air sérieux et grave et murmura :

— Vous avez fait une chose toute naturelle, monsieur Félix.

Je ne peux pas vous en vouloir !

Et si, continua Félix, j'allais trouver votre père et lui demandais votre main ?

Guillemette plissa les lèvres, parut songeuse.

— Evidemment, répondit-elle au bout d'un temps, vous savez ce qu'il vous demandera ? . . .

— Bien des choses, je suppose, fit Félix : mais laquelle en particulier, je serai en peine de le dire . . .

Guillemette eut un petit rire doux qui jaillit dans le soir comme une fontaine rose.

— Vous savez, dit-elle, ce que j'aime de vous c'est votre grande naïveté ! Vous croyez que mon père vous écouterait sans d'abord vous demander comment vous avez l'intention de me loger, de me nourrir, de me vêtir . . .

Et Félix eut un grand geste enthousiaste, les deux bras jetés vers le ciel.

— Voilà justement une question, mademoiselle Guillemette, à laquelle j'ai une réponse toute prête depuis que j'ai quitté Ville-Marie pour vous retrouver.

— Et quelle serait votre réponse, demanda la fille ?

— Tout simplement, dit Félix, que j'irais dans tout ce bois qui nous entoure y trapper du castor dont je vendrais ensuite les pelleteries.

Guillemette secoua lentement la tête.

— Je vous aimais bien moi aussi, pourtant, monsieur Félix ! Je vous trouvais belle allure et vous aviez la sorte de regard qui inspire confiance . . . Mais soyez assuré que jamais mon père n'accordera ma main à un coureur des bois.

Plus tard ce même soir, à Félix qui était certes un homme acharné, Jérémie, le père de Guillemette, répéta substantiellement ce qu'avait dit la fille.

— Jamais, fit-il d'un ton catégorique, ma fille épousera un coureur des bois !!!

Il faisait nuit quand Félix reprit le chemin le long de la rivière. Mais alors qu'il y était venu à la fin du jour en toute grâce

et tout espoir, c'était la mort dans l'âme qu'il retournait trouver son canot au bord du fleuve.

Longtemps il fouilla les longues herbes, cherchant dans l'obscurité l'embarcation qu'il ne croyait pas avoir si bien cachée. Il était à la veille de se décourager et d'aller dormir au pied d'un arbre sur la berge, quand soudain il entendit une course folle dans les hautes herbes qu'il venait de fouiller. Et avant qu'il ne puisse vraiment savoir ce qui arrivait, Félix retenait à deux bras Guillemette qui s'était jetée contre lui. Et la fille lui murmurait à l'oreille :

— J'avais peur que tu ne sois parti !

Il fallut quelques minutes pour calmer la fugitive, mais à la fin, elle réussit à reprendre son souffle et put expliquer à Félix ce qui arrivait.

C'était tout simple. Une fois Félix parti, Guillemette avait fait une crise de colère à son père. Si bien qu'à travers toutes les invectives, ce dernier avait finalement accepté que Félix soit assez beau portant, assez fier et assez ambitieux, qu'il faille compter le voir abandonner très tôt le piégeage du castor en faveur des entreprises de la terre, de l'élevage d'un troupeau, de l'engrangeage des récoltes.

— Et il m'accepte, dit Félix ?

— Oui, répondit Guillemette.

— Et il t'a laissée courir jusqu'à moi, dans la nuit, comme ça, pour me le dire?...

— Vois-tu, dit Guillemette, il connaît ma volonté. Il sait que je ne veux que de belles et de bonnes choses et que si je les veux, je les veux jusqu'au fin fond de mes entrailles. Viens, il nous attend. Il y a une pailleasse au grenier pour toi, et demain, nous commencerons notre vie.

Et ce fut ainsi que la petite Guillemette épousa Félix. Ils eurent, évidemment, comme il est de mise dans les contes de ce genre, beaucoup d'enfants dont plusieurs peut-être ont habité le val de la petite rivière Saint-Jean et les rives du grand fleuve à Lavaltrie. Ils avaient tous, ces descendants de Félix et de Guille-

mette une chose en commun: pour mener le canot de la vie les Félix étaient de fiers rameurs et les Guillemette savaient habilement se faire rescaper...

F I N



## DONS DE \$10.00 ET PLUS

Famille Réal Pelletier  
M. Joseph Villeneuve  
Famille Philippe Boisjoly  
M. Mme Lionel Pelletier  
Mlle Blandine Pelletier  
Famille Henri Pelletier  
Mme Alfred Pelletier  
Famille Georges-Hector Pelletier  
Famille Georges-Guy Pelletier  
M. Mme Clément Daignault  
Famille Réal Charbonneau  
Famille Jacques Boisjoly  
Famille Bruno Pelletier  
Famille Guy Mousseau  
M. Mme René Perreault  
Famille Jacques Breault  
Famille Gaétan Gauthier  
M. Mme Trefflé Perreault  
M. Mme Albert Charland  
Famille Raymond Lépine  
M. Jean Morin  
Mme Rolande Marcil  
Un Particulier  
Famille Gérard Racine  
Fabrique de la paroisse St-Antoine de Lavaltrie  
Famille Gérard Latour  
M. Mme Elisé Boisjoly, jr.  
Famille Charles Martineau  
Famille Gérard Lavallée  
Famille Gérard Matteau  
Famille Jean-Jacques Myette  
M. Mme Charles-Auguste Robitaille  
M. Hervé et Mlle Cécile Lavoie  
M. Mme Ferdinand Dauphin  
Famille Vianney Désy  
M. Mme Simon Forest

## DONS DE \$10.00 ET PLUS

Famille Paul Lachance  
Famille Joseph Chagnon  
Famille Maurice Lareault  
Famille Albert De Wolfe  
Famille Maurice Peltier  
Famille Fernand Giguère  
Famille Pit De Leemans  
Famille Normand Mousseau  
M. Mme Marcel Boisjoly  
M. Mme Alain Hervieux  
Famille Léonce Brisson  
Famille André Tanghé  
Famille Roland Landreville  
Famille Henri Gariépy

## DONS DE \$5.00

Mme C. A. Lafortune	Famille Emile Picard
Famille G.-Etienne De Blois	M. Emile Goyette
M. Mme Joseph Henri Pelletier	Mlle Juliette Gagnon
Famille Yvon Désy	Mme Thérèse Héту
Famille Raymond Dallaire	Famille Jean-Baptiste Hervieux
Famille Martial Laffèche Breault	M. Mme Jean-Jacques Bérard
M. Mme Hildège Héту	M. Mme Denis Dumont
Famille Lucien Giguère	Famille Louis Lacombe
Mlles Rita, Eva et	Famille Roland Miron
M. Marcel Giguère	M. le curé Hermès Pelland
Famille Claude Lacombe	Famille Benoît Héту
Famille Léo Giguère	M. Mme Donat Giguère
Famille Hector Giguère	Mme Albani Leblanc
Mme Ovila Boisjoly	Mme Marguerite Hervieux
Famille Ovila Giguère	Famille Ferdinand Hervieux
Famille Gilles Guérard	Famille Marcel Steingue
Famille Eugène Boisjoly	Mlle Simone Dufresne
Famille Michel Lafond	Famille Charles-Aimé Boisjoly
Famille Jules Vaes	Famille Lucien Pelletier
Famille Raymond Vaes	M. Mme Donat Robillard
M. Mme Danny De Leemans	M. Mme Edgar Miron
Famille Gérard Beauparlant	Famille Richard Boutin
Famille Jean-Marc Metthé	M. Mme Claude Martel
M. Mme Paul Bourassa	Famille Paul-Emile Nantais
Famille Claude Roy	Famille Georges Bourdelais
Famille André Giroux	M. Mme Edouard Sénécal
Famille Richard Pelletier	Famille Gérard Habel
M. Mme Armand Soucy	Famille Donald Latour
Famille Jacques Côté	M. Mme François Pelletier
Famille Claude Laramée	M. Mme Gustave Boisjoly
Famille Sylvio Labrecque	Famille Roger Boisjoly
Famille Yves Hervieux	M. Mme Pierre Héту
Famille Donat Rondeau	Mlles Claire et
Famille Richard Hervieux	Gabrielle Dansereau
Famille Marcel Lafrenière	M. R. Lamarche
	M. Denis Archambault

## DONS DE \$5.00

Famille Léopold Archambault	Famille Henri Bruneau
M. Mme François Miron	Famille Gérard Thifault
M. Camille Lépine	Famille Victor Bourdelais
Les Frères des	Famille Henri Forest
Ecoles Chrésiennes	Famille Lucien Lépine
M. Mme Siméon Lacombe	Famille Denis Pontbriand
Mlle Denise Venne	Famille Roland Lachance
Famille Marcel Latour	M. Mme Claude Martineau
Mme Lucie Lacombe	M. Mme J. Gédéon Boutin
M. Vi Catroni	Famille Candide Hervieux
Mme Henry Légaré	Famille Roger Chartier
Mlle Yvette et	Famille Réjean Dauphin
M. Joseph -Edouard Hénault	Famille Jean-Guy Paquin
M. Mme Gérard Bélair	Mlle Rollande Mousseau
M. Mme M. Gingras	M. Mme Jean-Guy Lavigne
Famille Rose Pilon	Famille Réal Latour
M. Réal Hervieux	Famille Gérard Martineau
Famille Réal Martel	Famille Ronald Vaillant
Famille Daniel Van Sterthem	Famille J. Racicot
Famille Jean-Paul Pontbriand	Famille Maurice Latour
Mme Marie-Marthe Turgeon	Famille Médéric Dauphin
M. Mme Léandre Dansereau	

## AUTRES DONATEURS

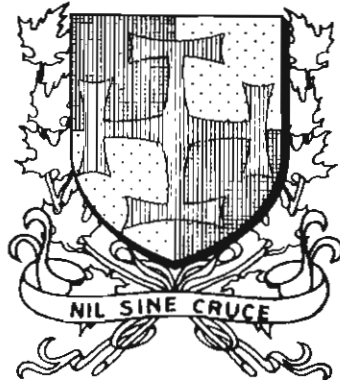
M. Mme Gaétan Lefebvre  
M. Mme Marcel Chaput  
M. Mme Bernard Gariépy  
M. Mme Guy Courvil  
Mlles Hervieux  
M. Mme Charles Chamberland  
M. Mme Serge Labonté  
M. Lefebvre  
M. Mme André Charland  
M. Mme Isaïe Tremblay  
M. Chabot  
Mme St-Côme  
Famille Jean Pelletier  
Famille André Champagne  
M. Mme Napoléon Savoie  
Mlle Sénécal  
M. Mme Lionel Valière  
Famille Normand Girard  
M. Mme Ovila Thibault  
Famille Jean-Paul Lavoie  
Famille Fernand Lacombe  
Famille Claude Lacombe  
Famille Louis Lacombe  
Famille Eliodore Auclair  
Famille Rosaire Saulnier  
M. Mme Adélarde Lahaise  
M. Mme Germain Fiset  
Famille Joseph Auclair  
Famille Georges Auclair  
Famille Jean-Paul Goyette  
M. Florent Grégoire  
M. Lionel Sénéchal  
M. Mme François Bernier  
M. Mme Jules-Roch Tremblay  
Mme Ulric Salvail  
M. Mme E. Gladu  
Famille Guy François  
M. Mme Gérard Boisjoly  
Mlle Fabiana et  
M. Théodore Boisjoly  
Famille Roland Giguère  
Famille Laflèche Breault  
Famille Réjean Lacombe  
M. J. Zambon  
M. Louis Denis  
Famille Guy Martel  
M. Alain Beauparlant  
Famille Jean-Paul Lacombe  
M. Mme Louis-Philippe Thériault  
Famille Lucien Bérard  
M. Z. Deschamps  
M. Mme Guy Lauzon  
Famille Fernand Lanctôt  
M. Mme N. Lachance  
Famille Florent Hébert  
Famille Ronald Goyette  
Famille Maurice Pelletier  
Famille Hector Goulet  
M. Mme Edouard Villeneuve  
M. Mme Emile Martineau  
Famille Claude Gauthier  
M. Mme Michel Hétu  
M. Mme Yvon Ostiguy  
M. Mme Roger Hervieux  
M. Gustaaf De Buck  
Famille Gaston Perreault  
M. Robert Perreault  
M. Roger Desjordy  
Famille Roger Boudreault  
Famille E. Blouin  
Famille Rosaire Latour  
Mlle Jacqueline Jolicoeur

# PROGRAMME DU TRICENTENAIRE DE LAVALTRIE

6 - 7	Mai :	Vernissage (M. Denis Archambault)
24	Juin :	Soirée d'ouverture.
25	Juin :	Démonstration de l'Armée Canadienne.
1	Juillet :	Bal d'Epoque.
2	Juillet :	Festival des Fraises.
6 - 7 - 8	Juillet :	Exposition D'Artisanat.
9	Juillet :	Compétitions de Majorettes.
15 - 16	Juillet :	Journées Des Jeunes de Moins De 13 Ans.
21 - 22 - 23	Juillet :	Tournoi de Balle.
29	Juillet :	Soirée Bavaroise.
30	Juillet :	Régates Internationales.
6	Août :	Souper Et Soirée A L'Ancienne.
12 - 13	Août :	Olympiades Des Jeunes Du Camp De Vacances De Lavaltrie.
19 - 20	Août :	Rodéo Provincial.
26	Août :	Epluchette De Blé D'Inde.
27	Août :	Ralley Du Tricentenaire.
2 - 3 - 4	Septembre :	Clôture Des Festivités Du Tricentenaire.

## TABLE DES MATIERES

Les Armoiries de Lavaltrie .....	3
Message des Maires et du Curé, .....	5 à 8
Message des Députés .....	9 - 10
Introduction .....	11
Biographie de Me Jean-C. Héту .....	12
L'histoire de Lavaltrie en bref .....	13
Photos .....	42 à 59
Généalogie Sommaire des Seigneurs de Lavaltrie	50 - 51
L'histoire de Lavaltrie (suite) .....	60 à 75
Les Amours de Gillémette .....	77
Liste des donateurs .....	92 à 96
Activités du Tricentenaire .....	97



Armoiries  
de  
Ladaltrie

Devise

" Nil sine Cruce "

Cette belle et pieuse sentence latine se traduit par " Rien sans la croix ".

Elle évoque la foi des Canadiens-Français de toutes les époques et qui a contribué à faire du Canada, une nation de premier ordre.



